

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**



**Un Peuple – un But – Une Foi**

**REGION DE SEDIUO**

**DEPARTEMENT DE BOUNKILING**

# **Plan de Développement Communal (PDC) de Tankon**

**Rapport Final**

**Réalisé par le Groupe OCC SARL  
Avec l'Appui Financier du DAPSEN**

**Octobre 2018**

## Table des matières

□ SIGLES ET ABREVIATIONS .....	4
I.Contexte et justification .....	5
II.Les objectifs de la mission.....	5
III.Approche méthodologique.....	5
IV.Présentation générale de la commune .....	9
4.1. HISTORIQUE, LOCALISATION ET SITUATION ADMINISTRATIVE .....	9
4.1.1 Historique .....	9
4.1.2. Localisation et situation administrative .....	9
4.3. CARACTERISTIQUES, PHYSIQUES HYDRAULIQUES ET HYDROGRAPHIQUES .....	11
4.3.1 Le relief et les sols.....	11
4.3.2. Les ressources en eau .....	11
4.3.3. Le climat et la pluviométrie .....	11
4.3.4. La faune et la flore.....	12
5.1. PROFIL SOCIAL .....	13
5.1.1. Education.....	13
5.1.1.1 Préscolaire.....	13
5.1.1.2. L'enseignement élémentaire.....	13
5.1.1.3 L'enseignement moyen.....	15
5.1.1.4. L'enseignement arabe .....	15
5.1.2. La Santé .....	16
5.1.2.1. Santé de la mère .....	16
5.1.2.2. Santé du nouveau-né et de l'enfant.....	17
5.1.2.3. Santé de l'adolescent .....	18
5.1.2.4. Hydraulique .....	18
5.1.2.6. Habitat .....	20
5.1.2.7. Jeunesse Sport et culture .....	20
5.2.1. Secteurs de production.....	21
5.2.1.1. Agriculture et Agroalimentaire .....	21
5.2.1.2. L'élevage .....	24
5.2.1.3. Environnement et ressources naturelles.....	25
5.3.Secteurs d'appui à la production .....	26
5.3.1.Energie .....	26
5.3.2.Le commerce.....	27
5.3.3.Le Transport et la communication .....	27
5.3.4. Epargne et crédit .....	28
5.3.5. Tourisme.....	29
5.4. DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE .....	29
5.4.1.Les associations proprement dites .....	30
5.4.2.Les Organisations de femmes (GPF/GIE) .....	30
5.4.3.Les Comités de gestion .....	30
5.4.4. Les partenaires au développement.....	31
5.5. PROFIL DE LA GOUVERNANCE .....	31
5.5.1.Le profil des élus .....	32
5.5.2. L'Analyse de la Gestion administrative .....	32
5.5.3.L'Analyse de la Gestion financière.....	32
5.5.4.L'accès à l'information et la participation citoyenne .....	32
6.1.VISION DE DEVELOPPEMENT .....	32
6.2.AXES STRATEGIQUES .....	33
6.3.ALIGNEMENT DU PLAN .....	33
4.3. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PDC .....	54
4.3.2. Principes directeurs de la mise en œuvre.....	54
4.3.3. Dispositif institutionnel de pilotage.....	55
4.3.3.1. Arrangements institutionnels de mise en œuvre.....	55
4.3.3.2. Rôles et responsabilités des acteurs .....	56
Le Conseil Municipal .....	56

Les Agences et Services Techniques Déconcentrés.....	56
Les Acteurs Non Gouvernementaux (ANG).....	57
Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) .....	57
4.3.4. Instruments de mise en œuvre .....	58
4.3.4.1. Le Plan Annuel d'Investissement.....	58
4.3.4.2. Le cadre de Suivi Évaluation .....	58
4.3.4.3. Le cadre de mesure des rendements du PDC.....	58
4.3.4.4. La méthode de gestion de l'information .....	58
4.3.4.5. Le Rapport de performance de la mise en œuvre du PDC.....	58
4.3.4.6. Les instruments sectoriels de mise en œuvre .....	58
4.3.5. Le Financement du PDC .....	59
4.3.5.1. Évaluation des coûts.....	59
4.3.5.2. Les Sources de financement .....	59
□ Le code de l'environnement.....	59
□ Le code forestier .....	59

## Table des illustrations

### Liste des cartes

Carte 1 : localisation de la Commune de Tankon dans le Département de Bounkiling .....	9
Carte 2 : Occupation du sol de la Commune .....	11

### Liste des figures

Figure 1 : la situation de la pluviométrie .....	12
Figure 2 : Evolution du nombre de jour de pluie .....	12
Figure 3 : Evolution de production de mil (2009_2016) .....	22
Figure 4 : Evolution de production de sorgho (2009_2016).....	22
Figure 5 : Evolution de production de maïs (2009_2016).....	22
Figure 6 : Evolution de production du Riz (2009_2016).....	22
Figure 7 : Evolution de production d'arachide (2009_2016) .....	22
Figure 8 : Evolution de production de coton (2009_2016) .....	22
Figure 9 : Evolution de production de manioc (2009_2016) .....	23
Figure 10 : Evolution de production de de sésame (2009_2016) .....	23

### Liste des tableaux

Tableau 1 : la situation de l'enseignement élémentaire .....	13
Tableau 2 : la situation des infrastructures scolaires.....	14
Tableau 3 : synthèse du diagnostic du secteur de l'éducation.....	15
Tableau 4 : Comparaison des performances des indicateurs de santé de la mère entre l'année 2016 et l'année 2017 au District Sanitaire de Bounkiling.....	16
Tableau 5 : synthèse du diagnostic du secteur de la santé .....	18
Tableau 6 : synthèse du diagnostic du secteur de l'hydraulique.....	18
Tableau 7 : synthèse du diagnostic du secteur de l'hygiène et de l'assainissement .....	19
Tableau 8 : synthèse du diagnostic du secteur de la jeunesse sport et culture .....	20
Tableau 9 : Répartition des superficies agricoles (moyennes 2009-12 et population rurale 2012 .....	23
Tableau 10 : synthèse du diagnostic du secteur de l'agriculture .....	23
Tableau 11 : synthèse du diagnostic du secteur de l'élevage.....	24
Tableau 12 : synthèse du diagnostic du secteur de l'environnement .....	25
Tableau 13 : synthèse du diagnostic du secteur de l'énergie .....	26
Tableau 14 : synthèse du diagnostic du secteur du Commerce .....	27
Tableau 15 : synthèse du diagnostic du secteur du Transport et la communication.....	28
Tableau 16 : synthèse du diagnostic du secteur de l'Épargne.....	28
Tableau 17 : synthèse du diagnostic du secteur du tourisme.....	29
Tableau 18: le plan d'actions prioritaires .....	34
Tableau 19: le plan triennal d'investissement .....	42
Tableau 20 : Le plan triennal de renforcement de capacité .....	46

Tableau 21: le plan annuel d'investissement .....	49
Tableau 22 : le plan annuel de renforcement de Capacité .....	50
Tableau 23: le plan annuel d'investissement .....	52

## ▪ **SIGLES ET ABREVIATIONS**

- ABP** : Associations de Base des Producteurs
- ANCAR** : Agence Nationale de Conseil Agricole et Municipal
- ARD** : Agence Régionale de Développement
- CEDEPS** : Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
- ASC** : Associations Sportives et Culturelles
- CEM** : Collège d'Enseignement Moyen
- CM** : Conseil Municipal
- CRS** : Catholic Relief Service
- DSRP** : Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
- GPF** : Groupements de Promotion Féminine
- MARP** : Méthode Accélérée de Recherche Participative
- OCB** : Organisations Communales de Base
- OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- OP** : Organisation de Producteurs
- PAPIL** : Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale
- PDC** : Plan de Développement Communal
- PNDL** : Programme National de Développement Local
- RGPH** : Recensement Général de la population et de l'Habitat

## **I. Contexte et justification**

Dans le cadre de la mise en œuvre du troisième axe d'intervention du Plan Sénégal Emergent (PSE), l'Etat du Sénégal a pris l'option irréversible d'engager une refondation majeure de son action territoriale en procédant à l'Acte III de la Décentralisation qui vise à « organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ». Pour concrétiser cette vision, le cheminement proposé opte pour le renouveau de l'aménagement du territoire adossé à l'option stratégique de territorialisation des politiques publiques. Ces orientations stratégiques préfigurent des changements majeurs en termes de territoires, de dispositifs de gouvernance et de mécanismes de financement.

Dans ce contexte, la révision des cadres de référence du développement des collectivités territoriales (CT) selon la version de l'Acte III de la décentralisation, ainsi que l'adaptation des outils d'ingénierie du développement territorial deviennent une nécessité.

A ce titre, une Plateforme Nationale de Planification (PNP) a été mise en place depuis 2014, animée par le Programme National de Développement Local (PNDL) et coordonnée par la Direction d'Appui au Développement Local (DADL). Constituée en outre de la Direction de la Planification (DP/DGPPE) et de la Cellule d'Appui aux Elus Locaux (CAEL), la Plateforme s'est engagée dans un processus de recherche-actions, afin de contribuer significativement à l'amélioration des stratégies de développement territorial.

Ainsi, dans le cadre d'une fertilisation croisée, la Plateforme a entrepris l'enrichissement du guide de planification locale, son test dans quelques collectivités pilotes avant d'en tirer les enseignements et engagé un processus de généralisation de l'élaboration des outils de planification locale.

C'est dans ce cadre que 21 communes de la région de Sédhiou, sur requête de l'Agence Régionale de Développement de Sédhiou (ARDS), ont bénéficié de l'appui financier du Programme d'Appui au Programme National d'Investissement Agricole (PAPSEN), pour l'élaboration de leurs documents de planification de référence, précisément les Plans de Développement Communal (PDC).

## **II. Les objectifs de la mission**

L'objectif de l'étude est d'élaborer le Plan de Développement Communal. Il s'agit de permettre à la Commune de disposer d'un outil (cadre de référence) de gestion et de pilotage du développement local.

Le processus de planification locale, envisagé dans la Commune, doit être une action qui s'intègre dans un processus global d'appui à la structuration, à l'auto promotion et à la responsabilisation des acteurs de la commune particulièrement les populations locales autour des problématiques de développement.

## **III. Approche méthodologique**

La démarche méthodologique adoptée est basée sur un processus participatif et itératif avec l'implication de tous les acteurs aux différentes étapes. L'appropriation et la validation consensuelles sont érigées en principes.

Le présent Plan de Développement Communal (PDC) est composé de quatre grandes parties :

**1ère partie** : Introduction, Objectifs du PDC, Démarche méthodologique, présentation de la commune

**2ème partie** : Bilan diagnostic

**3ème partie** : Orientations et Stratégies de développement de la Commune

**4ème partie** : Elaboration du plan d'investissement 2018-2023 et identification des mécanismes de mise en œuvre du PDC.

#### **a. Montage institutionnel du processus de planification**

##### **i. La Commission de Planification Elargie (CPE)**

Instrument de pilotage, il a pour missions de superviser et de coordonner tout le processus de planification. La commission se réunit au maximum trois fois durant tout le processus de planification et est composé des représentants de toutes les catégories et sensibilités présentes dans la Commune (voir arrêté du Maire).

L'objectif est de faire participer toutes les catégories d'acteurs et d'éviter des tentatives de boycott ou d'exclusion durant cet important processus de planification. La CPE a appuyé par un Comité Technique Régional.

##### **ii. Le Comité Technique Régional (CTR)**

Il s'agit d'un dispositif incontournable, pour la validation des productions de l'opérateur en charge d'élaborer le PDC, avant la transmission au conseil municipal. Ce comité est composé de quelques Services techniques régionaux, sous la coordination de l'ARD.

Le Comité Technique Régional participe aux étapes suivantes :

- Restitution du diagnostic externe par le consultant ou l'opérateur ;
- Restitution du diagnostic participatif ;
- Cadrage des ateliers de planification (orientations) ;
- Restitution des ateliers de planification ; et
- Restitution finale du PDC.

Le Comité Technique Régional sa pour principales missions de conseiller la Commission de Planification Elargie. Il est constitué, en plus de l'ARD, de :

- La Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) ;
- Le Service Régional de la Planification (SRP);
- Le Service Régional de l'Appui au Développement Local ;
- Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie.

#### **⇒ Etape 1 : Phase préparatoire**

Elle comprend :

- ✚ La mise en place de la commission de planification élargie (CPE) ;
- ✚ La formation des animateurs relais ;
- ✚ La journée de lancement ;
- ✚ Le diagnostic externe / cadrage ;

## **L'atelier restitution du cadrage (CT).**

La phase préparatoire a permis une maîtrise de la situation de référence ainsi que les enjeux de développement de la Commune et une définition claire et partagée des TDR du PDC mais également la mobilisation des acteurs et populations concernés dans l'élaboration et la mise en œuvre.

### ⇒ **Etape 2. Diagnostic participatif**

Il a impliqué d'une part les acteurs intervenant dans le développement économique et social de la Commune (opérateurs économiques, les ONG, Projets et Programmes, le Conseil Rural et l'Etat à travers les structures déconcentrées, etc.) et d'autre part les populations (géographique / quartier, sociologique) dans les résultats enregistrés par rapport à leurs missions ou objectifs poursuivis, les contraintes, les capacités et les perspectives.

Cette phase fondamentale dans le processus de planification nous a permis d'avoir une connaissance précise des secteurs socio-économiques et des acteurs en termes de performance, contraintes et perspectives.

Nous avons insisté sur l'inventaire de l'existant en infrastructures (nombre, date d'implantation, par qui ? coût, gestion et entretien ?). La cartographie produite à cet effet a facilité l'analyse spatiale.

Enfin, l'analyse systémique faite a permis de révéler d'une part le niveau de développement actuel de la Commune, ses contraintes majeures, et d'autre part l'existence de fondements ou conditions qui permettent d'inscrire la Commune dans une dynamique de développement durable et soutenu.

Les résultats du diagnostic feront l'objet d'une restitution devant le CTR et la CPE.

### ⇒ **Etape 3 : Orientations et stratégies de développement de la commune**

Prenant en compte les différentes fonctions à acquérir ou à consolider (administrative, productive, échange, offre de services publics de qualité, cadre de vie et d'épanouissement, etc.), le consultant aura à présenter des orientations et stratégies spécifiques de développement de la commune, lesquelles doivent être articulées aux préoccupations nationales prioritaires (PSE, lettres de politiques sectorielles et conventions internationales ratifiées). Il serait ainsi intéressant de comparer la situation de la commune par rapport aux objectifs régionaux / nationaux poursuivis afin de la projeter à moyen et long termes.

Il est attendu de cette partie :

-  la définition de la vision et des axes stratégiques ;
-  l'identification des objectifs généraux ;
-  la définition des objectifs spécifiques ;
-  l'identification des lignes d'actions.

Les résultats de cette étape feront l'objet d'une restitution devant la CPE et le Comité Technique Régional.

### ⇒ **Etape 4 : Elaboration du Plan d'Investissement 2018-2023**

Cette phase déclinera de manière opérationnelle les actions à mettre en œuvre ainsi que quelques mécanismes de mise en œuvre et des esquisses de suivi évaluation des actions.

Les résultats attendus sont :

- ✚ le Plan d'Investissement est élaboré et annualisé en Plan Annuel d'Investissement (PAI) sur 6 ans (2018-2023) ;
- ✚ les actions sont identifiées, priorisées à court, moyen et long termes ;
- ✚ des fiches d'actions opérationnelles sont élaborées pour la mise en œuvre des actions en première année ;
- ✚ les mécanismes de suivi évaluation des actions sont définis.

Les résultats du Plan d'Investissement feront l'objet d'une restitution devant la CPE et le Comité Technique Régional.

Après ces quatre étapes, le PDC provisoire sera rédigé par le consultant ou l'opérateur et comportera les quatre parties annoncées ci-dessus. Ce document fera l'objet d'une restitution devant le Comité Technique Régional puis devant la Commission de Planification Elargie. Après transmission au PAPSEN, le PDC sera soumis au conseil municipal pour adoption puis au Représentant de l'Etat pour approbation.

## IV. Présentation générale de la commune

### 4.1. Historique, Localisation et situation administrative

#### 4.1.1 Historique

Le village de Tankon est fondé par des peulhs à la recherche de terres cultivables et de forêt de t pour pratiquer la chasse. Ils finirent s'installer dans le village de Tankon qui offrait d'importantes opportunités sur le plan agricole.

#### 4.1.2. Localisation et situation administrative

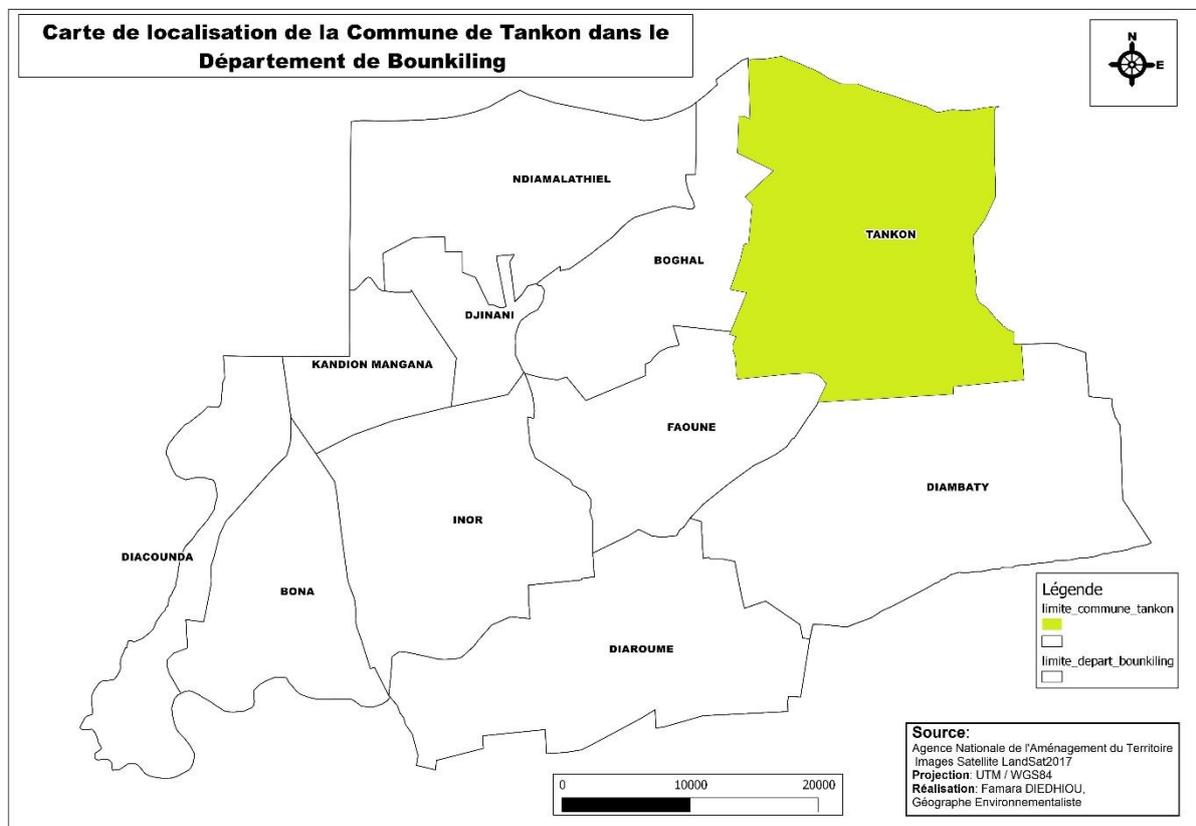
La commune de Tankon est située dans la région de Sédhiou, département de Bounkiling, arrondissement de Boghal.

Cette collectivité territoriale est créée par le décret 2008-749 du 10 juillet 2008 lui conférant le statut de communauté rurale. Elle est devenue commune à la faveur de la réforme de l'Acte 3 de la décentralisation consacrant ainsi la communalisation intégrale.

Elle est limitée :

- Au Nord par la République de Gambie,
- Au Sud par la Commune de Diaroumé et Commune de Diambaty
- A l'Est par celle de la Commune de Bourouko Région de Kolda,
- A l'Ouest par la Commune de Bogal

Elle est composée de 57 villages et s'étend sur une superficie d'environ de 16000 Km<sup>2</sup>



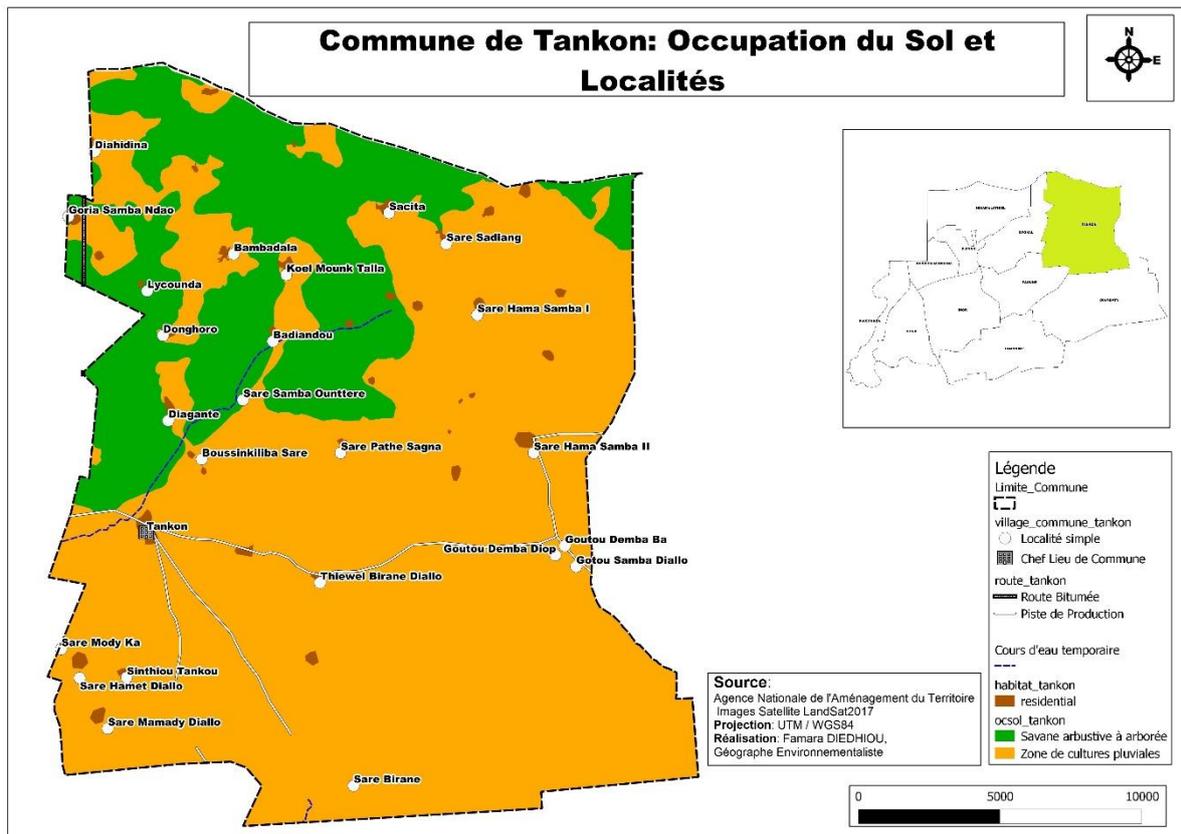
Carte 1 : localisation de la Commune de Tankon dans le Département de Bounkiling

#### **4.2. Caractéristiques démographiques et Répartition spatiale de la population**

Selon le rapport de l'enquête administrative de l'année 2017, la commune de Tankon Compte 23509 habitants. Cette population est en majorité peulhs toucouleurs qui représentent 95%. Les autres ethnies (manding, wolofs sérères et diolas) représentent 5% de la population. L'Islam est la religion dominante. Elle est pratiquée par 98% de la population. Le christianisme et l'animisme sont faiblement pratiqués.

La population est répartie dans 57 villages que compte la commune. On peut classer les villages en trois groupes, selon l'importance de leur population. Ainsi, nous avons la zone de fort peuplement, la zone de moyen peuplement et la zone de faible peuplement. La Zone de fort peuplement est constituée par cinq villages à savoir tankon, Bambadala, de darou salam, de Sacita faremboure qui ont une population supérieure à 1000 habitants. Le fort peuplement dans ces villages pourrait s'expliquer par leur ancienneté mais aussi par le fait qu'ils abritent la plupart des infrastructures socio-économiques. La zone de moyen peuplement est constituée par huit villages que sont Saré Hamath Samba II, Saré Bocar, Diganté, Saré Guélel Ba, Madina Fass, Saré mamady, saré hamath Diallo, Sinthiou Code. Ces villages ont une population supérieure à 500 habitants. Tous les autres villages restant sont classés dans la zone de faible peuplement car ils ont une population inférieure à 500 habitants. La plupart de ces villages ont été créés récemment par des immigrants à la recherche de terres cultivables.

### 4.3. Caractéristiques, Physiques Hydrauliques et Hydrographiques



Carte 2 : Occupation du sol de la Commune

#### 4.3.1 Le relief et les sols

Le relief de la commune de Tankon est relativement plat. Il ne présente en particulier aucun accident de terrain.

Le sol est essentiellement argileux à argileux-sablonneux par endroit, et favorable à la culture de mil et d'arachide.

#### 4.3.2. Les ressources en eau

Il n'existe pas de cours d'eau permanent dans la Commune de Tankon. Toutefois, on note la présence de bas-fonds dont la rétention d'eau ne dure pas longtemps à cause de leur ensablement. Et ceci, presque, dans plusieurs villages de la Commune. La nappe phréatique varie entre 15 à 35m selon les endroits.

#### 4.3.3. Le climat et la pluviométrie

On distingue 2 saisons : une saison des pluies qui dure 4 à 5 mois et une saison sèche qui s'échelonne sur 7 mois, allant de novembre en mai.

Les températures varient entre 15 et 45°C soit une amplitude de 30 °. Les tableaux ci-dessous résument les données pluviométriques de 2005 à 2017

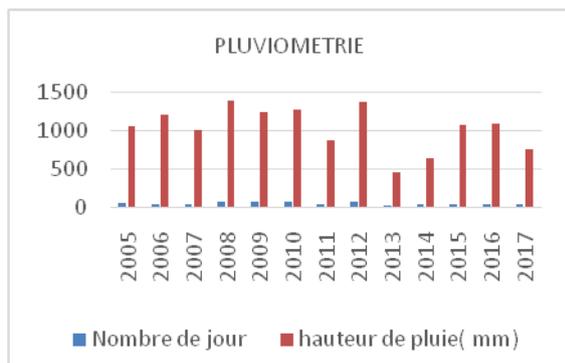


Figure 1 : la situation de la pluviométrie

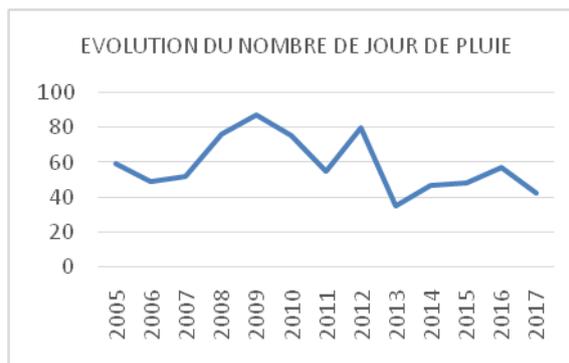


Figure 2 : Evolution du nombre de jour de pluie

#### 4.3.4. La faune et la flore

La Commune de Tankon regorge, de par sa position géographique, d'un gibier important, constitué principalement de gibier à poils (chat, hyène, chacal, phacochère, lièvre...), de gibier à plumes (pintades, canards, tourterelles, pigeons...) et les primates (salago du Sénégal, le patas, le singe, le babouin...).

La forêt se compose de trois strates : la strate arbustive, la strate arborée et la strate herbacée. La Commune ne dispose pas de forêt classée. La végétation est de type Soudano- Guinéen, et caractérisée par les peuplements assez homogènes, à deux étages :

- L'étage dominant avec des arbres atteignant 20 à 25 m de haut ; est composé en majorité de Caïlcédrat (*Khaya Sénégalensis*) et de fromagers.
- Le sous- bois composé de combrétacées et de lianes: on a l'acacia *machrotachyaa* (sur les terrains de cultures abandonnés), le cassia *Sibériana* (très utilisé dans la pharmacopée), le combretum.

## V.Bilan du diagnostic

### 5.1. Profil social

#### 5.1.1. Education

##### 5.1.1.1 Préscolaire

La commune de Tankon ne dispose pas de structure d'enseignement préscolaire. Il n'existe pas non plus de classes préscolaires communautaires dans les écoles élémentaires comme il en existe dans la plupart des communes de la région de Sédhiou. Les enfants de cette commune n'ont pas la possibilité d'aller à l'école avant l'âge de 6ans.

##### 5.1.1.2.L'enseignement élémentaire

La commune de Tankon compte 19 écoles élémentaires. Sur les 57 villages que compte la commune, seuls les dix-neufs (19) abritent une école élémentaire, les quarante un (41) autres n'en disposent pas et les enfants qui y vivent sont obligés de marcher des kilomètres pour aller à l'école. Certains parmi eux font plus de trois kilomètres.

Le diagnostic du secteur a révélé que parmi les 82 classes pédagogiques que disposent ces établissements les 67% (55) sont construites et les 33% (27) sont en abris provisoires. Quant à l'indice de parité filles/garçons, il est légèrement en faveur des garçons qui représentent 52% de l'effectif total. Le ratio enseignant-élève est de 1/50, il dépasse largement la norme en la matière qui est de 1/33. C'est ce qui explique la densité des effectifs dans les classes et la fréquence des classes multigrades. Le corps enseignant dont l'effectif total est de 42 est constitué majoritairement d'hommes qui représentent 90% de l'effectif global.

Tableau 1 : la situation de l'enseignement élémentaire

Villages	Nbre de classes			Effectifs			Enseignants		
	NCP	Const.	Abris	G	F	T	H	F	T
Tankon	16	10	6	275	185	460	4	4	8
Saré Bocar	5	3	2	45	50	95	2	0	2
Saré Mamady Diallo	6	4	2	68	94	162	2	0	2
Saré Hamet	3	2	1	33	52	85	2	0	2
Sihnthiou Tankon	2	1	1	20	20	40	1	0	1
Saré Birane	4	2	2	45	50	95	1	0	1
Satem	6	4	2	51	53	104	3	0	3
Touba Sass Mack	2	2	0	34	27	61	2	0	2
Goutou Demba Ba	1	1	0	31	35	66	1	0	1
Saré Hama Samba1	3	2	1	31	49	80	2	0	2
Saré Hama Samba 2	3	3	0	54	56	110	2	0	2

Saré Guelel Ba	4	2	2	15	15	30	1	0	1
Darou S.M Mbaye	5	3	2	50	50	100	3	0	3
Hamdallaye Barry	2	1	1	17	17	34	1	0	1
Sateme Kawsara	3	2	1	23	37	60	1	0	1
Digante	6	4	2	77	55	132	3	0	3
Bambadala	4	4	0	99	76	175	3	0	3
Koel Moucoutala	3	2	1	72	51	123	2	0	2
Sacita Fariboure	4	3	1	57	52	107	2	0	2
Totaux	82	55	27	1097	1024	2121	38	4	42

L'environnement des enseignements et de l'apprentissage est peu reluisant. Aucune école n'est clôturée, aucune école n'a accès à l'électricité. Seules 10% des écoles ont accès à l'eau et 26% des écoles disposent de latrines. Une seule école a un bureau du directeur.

Tableau 2 : la situation des infrastructures scolaires

Villages/Ecoles	Clôture	Electricité	Eau	Toilette	Bloc adm
Tankon	Non	Non	Non	Oui	Non
Saré Bocar	Non	Non	Non	Non	Non
Saré Mamady Diallo	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Saré Hamet	Non	Non	Non	Non	Non
Sihnthiou Tankon	Non	Non	Non	Non	Non
Saré Birane	Non	Non	Non	Non	Non
Satem	Non	Non	Non	Non	Non
Touba Sass Mack	Non	Non	Non	Oui	Non
Goutou Demba Ba	Non	Non	Non	Non	Non
Saré Hama Samba1	Non	Non	Non	Non	Non
Saré Hama Samba 2	Non	Non	Non	Non	Non
Saré Guelel Ba	Non	Non	Non	Non	Non
Darou S.M Mbaye	Non	Non	Oui	Oui	Non
Hamdallaye Barry	Non	Non	Non	Non	Non
Sateme Kawsara	Non	Non	Non	Non	Non
Digante	Non	Non	Non	Non	Non
Bambadala	Non	Non	Non	Oui	Non
Koel Moucoutala	Non	Non	Non	Non	Non
Sacita Fariboure	Non	Non	Non	Non	Non

Sur le plan de la gouvernance, il faut dire que des gouvernements scolaires et des comités de gestion sont installés dans toutes les écoles pour favoriser la participation des élèves et la communauté à la gestion des écoles.

### 5.1.1.3 L'enseignement moyen

La commune de Tankon dispose d'un collège d'enseignement moyen. Cet établissement compte douze (12) classes. Il dispose également d'un bloc administratif et un laboratoire.

### 5.1.1.4. L'enseignement arabe

L'enseignement arabe se développe dans la commune de Tankon. Il est assuré par deux structures : une école primaire franco-arabe et un collège franco-arabe.

Tableau 3 : synthèse du diagnostic du secteur de l'éducation

Atouts/ opportunités		Contraintes/Menaces	Hypothèses de solution
• 9 écoles élémentaires	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'abris provisoires dans les établissements scolaires (27 au total)</li> <li>Insuffisance d'enseignants dans les écoles (classes pléthoriques, des classes à doubles flux)</li> <li>Beaucoup d'écoles à cycle incomplet</li> <li>Absence de blocs administratifs</li> <li>Absence d'électricité dans les établissements scolaires.</li> <li>Absence d'eau et de latrines dans certaines écoles.</li> <li>Aucun établissement scolaire n'est clôturé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construire des salles de classes dans les établissements scolaires</li> <li>Renforcer le personnel enseignant dans les écoles</li> <li>Construire des blocs administratifs</li> <li>Installer l'électricité dans les établissements scolaires</li> <li>Installer des points d'eau construire des latrines dans les écoles dépourvues</li> <li>Clôturer les établissements scolaires.</li> </ul>
• école franco-arabe	1		
• collège	1		
• collège franco-arabe	1		

--	--	--

## 5.1.2. La Santé

La commune de Tankon dispose d'un poste de santé localisé dans le village de Tankon et de six (06) cases de santé installées dans les villages suivants : Ngoudou Demba Ba, Saré Hamath Samba 2, Bamadalla, Madina willaya, Satem.

Dans le poste, les soins de santé sont assurés par une équipe médicale constituée par un infirmier chef de poste et une sage-femme. Ce personnel qualifié s'appuie sur un personnel communautaire à savoir une matrone, deux badiènes gox, deux ASC et un ambulancier. Il a sous sa responsabilité les six cases de santé de la commune au sein desquelles les prestations sont assurées par des agents de santé communautaire (ASC).

La situation de la santé de la mère, du nouveau né, de l'enfant et de l'adolescent dans la commune suit les tendances au niveau départemental.

### 5.1.2.1. Santé de la mère

*Tableau 4 : Comparaison des performances des indicateurs de santé de la mère entre l'année 2016 et l'année 2017 au District Sanitaire de Bounkiling*

Libellé de l'indicateur	Taux atteint en 2016	Taux atteint en 2017
Taux d'achèvement en CPN	18%	41%
Couverture adéquate en CPN	19%	19%
VAT2	82%	89%
Couverture en SP3	37%	17%
Taux d'accouchement dans les postes de santé	44%	47%
Taux d'accouchement dans les cases de santé	0%	0%
Taux d'accouchement assisté	37%	43%
Nombre d'accouchement à domicile vus	681	578
Pourcentage d'accouchement réalisé avec programme	81%	85%
Pourcentage d'accouchement réalisé avec GATPA	84%	86%
Pourcentage d'enfants ayant bénéficiés des soins immédiats	82%	85%
Pourcentage d'avortement pris par AMIU	5%	50%
Pourcentage d'avortement pris par misoprostol	0%	0%
Pourcentage de pf après avortement	8%	16%
Nombre de complications obstétricales évacuées	ND	119

Décès maternel	0	0
Décès néonataux	11	8
Décès néonataux audités	0	5
Taux de couverture en CPON 1 (J1 à J3)	83%	91%
Taux de couverture en CPON	27%	33%
Taux d'utilisation en PF	10%	13%
Taux de prévalence contraceptif	10%	12%

Source : RAPPORT DU DISTRICT SANITAIRE DE BOUNKILING 2017

Au District Sanitaire de Bounkiling le taux d'utilisation PF était de 10% en 2016, contre 13% en 2017, ceci pourrait être lié à la présence des SFE dans presque tous les PPS du district.

Le taux de prévalence contraceptive était de 10% en 2016 contre 12% en 2017 soit une progression de 2 points. Ceci est une performance quand on sait les pesanteurs socioculturelles qui pèsent sur le décolllement de la planification familiale dans la région.

Les propositions d'accouchement dans les structures de santé et accouchement assisté par du personnel qualifié étaient respectivement en 2016 de 44% et 37% contre 47% et 43% en 2017 soit un bond non négligeable qui reste cependant à améliorer.

Pour la plupart des autres indicateurs, le district a enregistré une contreperformance notoire pour le taux de couverture en SP3 (17%) due à la rupture en SP au niveau national. Le district n'a pas enregistré de décès maternels.

### 5.1.2.2. Santé du nouveau-né et de l'enfant

La mortalité néonatale au Sénégal était estimée à 29‰ selon EDSV 2010. En 2017, le District Sanitaire de Bounkiling a enregistré malheureusement 8 décès néonataux contre 11 en 2016.

Le pourcentage de nouveau-né ayant bénéficié des soins essentiels immédiats est passé de 82% en 2016 à 85% en 2017 grâce à la disponibilité des produits et à la formation des prestataires.

Le district est entré dans la routine (Vitamine A et déparasitage) en début d'année 2017 ainsi :

- La proportion d'enfants âgés de 6 à 59 mois supplémentés en vitamine A est de 40%. Ce qui est très faible
- La proportion d'enfants de moins de 2ans ayant bénéficié d'un suivi nutritionnel et pondéral correct est de 46%
- La proportion d'enfants 0-59 mois souffrant de paludisme correctement pris en charge était de 100% ;
- de même que la proportion d'enfants 0-59 mois souffrant de MAM correctement pris en charge ;
- la proportion d'enfants 0-59 mois souffrant de MAS sans complications correctement pris en charge (96%)

- la proportion d'enfants 0-59 mois souffrant de MAS avec complications correctement pris en charge est de 100%.
- Le nombre de cas de MAM était de 616 ; et celui des MAS était de 322.

En 2017, les activités se sont déroulées grâce à l'appui d'AFRICARE et UNICEF. Il s'agit de stratégies avancées et mobiles intègres et de supervisions des prestataires sur la PECMA, de même que les interventions communautaires.

#### 5.1.2.3. Santé de l'adolescent

Le taux d'utilisation des services par les adolescents (10-19ans) les jeunes (20-24 ans) s'est beaucoup amélioré, grâce au fonctionnement de l'espace ado et à la formation des prestataires.

Au total, le District a réalisé de bonnes performances en 2017, du fait que la presque totalité des structures de santé avaient des sages-femmes avec particulièrement les sages-femmes itinérantes. Cependant des efforts restent encore pour atteindre les performances souhaitées notamment pour les accouchements assistés dans cette tranche d'âge.

**Tableau 5 : synthèse du diagnostic du secteur de la santé**

Atouts/ opportunités	Contraintes/Menaces	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1 poste de santé</b></li> <li>• <b>6 cases de santé</b></li> <li>• <b>1 ambulance</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cases de santé non clôturées</li> <li>• Absence d'eau et d'électricité à la case de santé</li> <li>• réquence de certaines maladies comme le paludisme, la diarrhée et la malnutrition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clôture les cases de santé.</li> <li>• Construire d'autres cases de santé.</li> <li>• nstaller l'eau et l'électricité dans les cases de santé</li> </ul>

#### 5.1.2.4. Hydraulique

Les populations de la commune de Tankon ont accès à l'eau potable qui leur est servie par deux forages équipés de châteaux d'eau, construits par l'Etat dont l'un est installé dans le village de Tankon et l'autre dans celui de Sacita fariboure. Le forage de Tankon dessert le village de tankon alors que celui Sacita dessert cinq villages (sacita, Bamadalla, Madina Kohel, Mounkoudala et Badi sinthiou). Une dizaine de puits modernes sont construites dans différents villages pour faciliter l'approvisionnement des populations en eau. Mais, ce dispositif ne couvre que 25% du territoire de la commune, plusieurs villages n'ont pas accès à l'eau potable. Ils ont besoin de forages ou de puits modernes.

**Tableau 6 : synthèse du diagnostic du secteur de l'hydraulique**

Atouts/ opportunités	Contraintes/ Menaces	Hypothèses de solution
•	• Faible	•

<p><b>2 forages</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>0 puits modernes</b></li> </ul>	<p>extension du RAEP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Problème de gestion et d'entretien des forages</li> <li>• Insuffisance des puits modernes</li> </ul>	<p>extension du REAP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• améliorer la gestion des forages</li> <li>• construction de puits modernes</li> </ul>
---	--	---

### 5.1.2.5. Hygiène et Assainissement

Lors du diagnostic de ce secteur, l'accent a été mis sur la situation des lieux d'aisance dans les ménages, la gestion des ordures ménagères.

Les lieux d'aisance dans les ménages sont constitués par des latrines améliorées et de latrines traditionnelles. Des latrines améliorées ont été recensées dans quarante-cinq (45) ménages dont les vingt (20) sont situées dans le village de Tankon. La plupart de ces latrines ont été réalisées dans le cadre du projet PEPAM. La grande majorité des ménages disposent de latrines traditionnelles. La défécation libre est encore pratiquée dans cette commune.

Comme dans la majorité des communes du monde rural, les ordures ménagères ne font l'objet d'aucune attention de la part du conseil municipal. C'est encore l'affaire des populations qui utilisent les méthodes traditionnelles de gestion à savoir le jet en plein nature ou dans les champs ou l'incinération.

Tableau 7 : synthèse du diagnostic du secteur de l'hygiène et de l'assainissement

Atouts/ opportunités	Contraintes/Menaces	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de quelques latrines améliorées dans plusieurs ménages (45)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des latrines modernes</li> <li>• Absence d'un système de collecte des ordures</li> <li>• Stagnation des eaux de pluies</li> <li>• Présence de dépôts sauvages</li> <li>• Défécations à l'air libre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire des latrines modernes ;</li> <li>• Sensibiliser les populations sur les règles d'hygiène</li> <li>• Mettre en place un système de collecte et de gestion des ordures ;</li> <li>• Construire des canaux d'évacuation des eaux de pluies et des eaux usées</li> </ul>

### 5.1.2.6. Habitat

La commune de Tankon compte une soixantaine de villages et aucun n'est loti. L'habitat est de type traditionnel dans la plupart des villages et est dominé par des cases rondes couvertes de pailles. Cependant dans les grands villages comme tankon, Bambadala, darou salam, Sacita faremboure, on retrouve des constructions améliorées réalisées généralement par des immigrés et des commerçants.

Atouts	Gaps ou difficultés	Actions préconisées
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'un terroir</li> <li>• Existence ressources</li> <li>• Naturelles</li> <li>• Existence de populations et zones d'habitations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque moyens</li> <li>• Financiers ;</li> <li>• Manque personnels techniques ;</li> <li>• Absence réseau canalisation ;</li> <li>• Disposition tous azimuts des constructions ;</li> <li>• absence routes goudronnées ;</li> <li>• Mauvaise répartition du terroir ;</li> <li>• Difficulté de la mobilité dans la commune ;</li> <li>• Forte érosion hydrique ;</li> <li>• Ravinement des pistes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager le terroir ;</li> <li>• Electrifier la commune ;</li> <li>• Aligner les gros villages comme tankon, Bambadala, darou salam, Sacita faremboure</li> <li>• Construction d'un réseau de canalisation</li> <li>• élaborer un paos ;</li> <li>• Elaborer un plan d'urbanisme et d'habitat.</li> <li>•</li> </ul>

### 5.1.2.7. Jeunesse Sport et culture

Le diagnostic révèle que la commune de Tankon est dépourvue l'offre d'infrastructures sportives, culturelles et de jeunesse. Il n'y a ni terrain de sport aménagé, ni de foyer de jeunes encore moins de CLAC ou de centre socio-collectif.

Sur le plan des acteurs, il a été noté l'existence d'associations sportives et culturelles regroupées dans une organisation faitière dénommée la zone de Tankon laquelle est affiliée à l'ODCAV de Bounkiling. Le football est la seule discipline sportive pratiquée dans cette commune. Il existe d'autres associations de jeunes qui forment avec les ASC le conseil communal de la jeunesse de Tankon et cette structure assure la participation des jeunes à la gestion des affaires publiques locales. Aucune troupe théâtrale n'a été identifiée. Les jeunes de la commune sont confrontés à d'autres difficultés qui ont pour nom : le problème d'accès au financement, le faible niveau de formation et de qualification, sans oublier le chômage.

**Tableau 8 : synthèse du diagnostic du secteur de la jeunesse sport et culture**

Atouts/opportunités	Contraintes/Menaces	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>01 Zone</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de terrain de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement des terrains de sports</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• des ASC affiliés</li> <li>• 01 conseil communal de la jeunesse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• sport aménagé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ruction de foyer de jeune</li> </ul>	Const
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de foyer de jeune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ruction de centre socio-collectif</li> </ul>	Const
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de CLAC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• tion des dirigeants d'ASC</li> </ul>	Forma
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de centre socio culturel</li> <li>• Faible niveau de formation des dirigeants d'ASC</li> <li>• Chômage et l'émigration massive des jeunes</li> <li>• Difficulté d'accès au financement</li> <li>• Absence de troupe théâtrale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• on d'emploi pour les jeunes</li> </ul>	Créati

## 5.2. Profil économique

### 5.2.1. Secteurs de production

#### 5.2.1.1. Agriculture et Agroalimentaire

L'agriculture est la principale activité de production dans la commune de Tankon qui est pratiquée par une bonne partie de la population (près de 80%). Elle est favorisée par la disponibilité de terres cultivables et des vallées, elle est soutenue par une bonne pluviométrie (avec des pics de plus 1 400 mm).

C'est une agriculture sous pluie donc très dépendante des conditions climatiques.

Les producteurs sont confrontés à d'énormes difficultés parmi lesquelles le sous équipement, la diminution progressive du rendement des terres, le problème d'accès au crédit et à des intrants de qualité, l'enclavement.

Les principales spéculations cultivées sont l'arachide, le mil, le maïs, le sorgho, le riz, le coton

La production agricole est assez importante. Elle suit les tendances sur le plan départemental représentées au niveau des tableaux ci-après

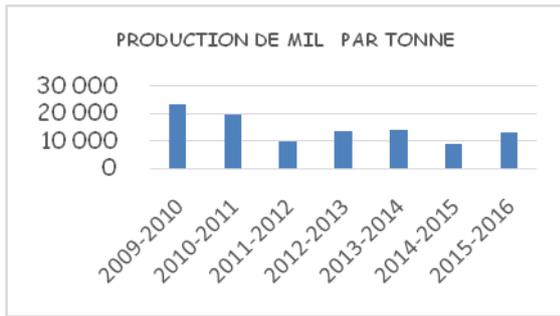


Figure 3 : Evolution de production de mil (2009\_2016)

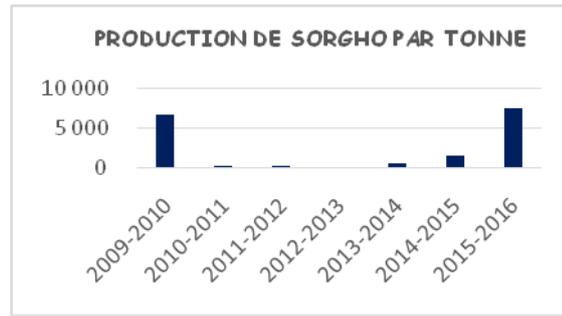


Figure 4 : Evolution de production de sorgho (2009\_2016)

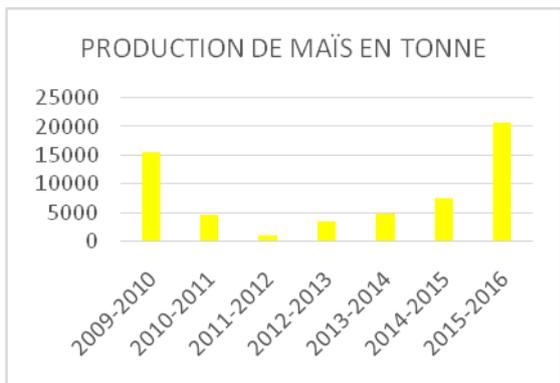


Figure 5 : Evolution de production de maïs (2009\_2016)

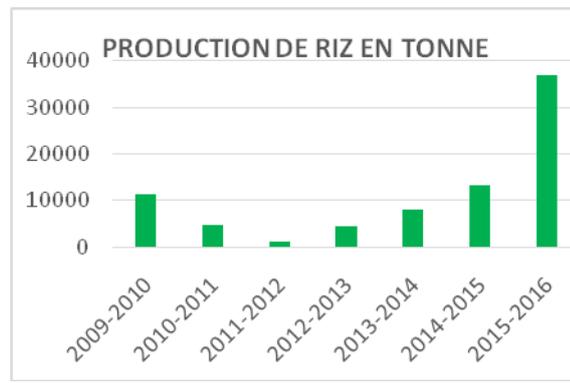


Figure 6 : Evolution de production du Riz (2009\_2016)

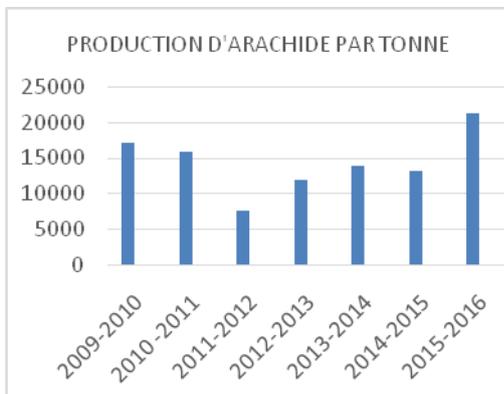


Figure 7 : Evolution de production d'arachide (2009\_2016)

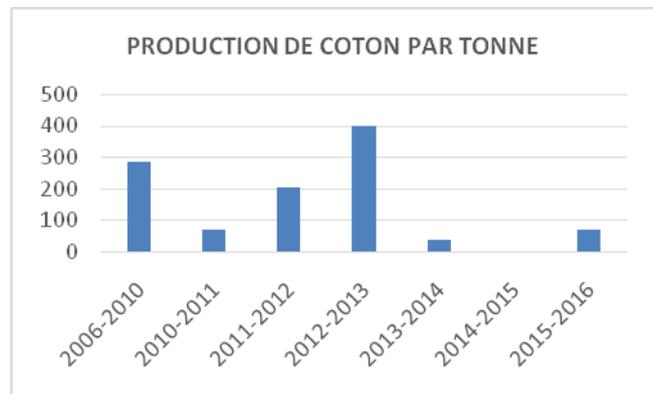


Figure 8 : Evolution de production de coton (2009\_2016)

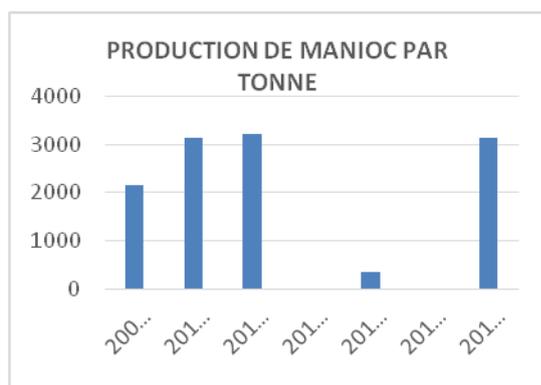


Figure 9 : Evolution de production de manioc (2009\_2016)

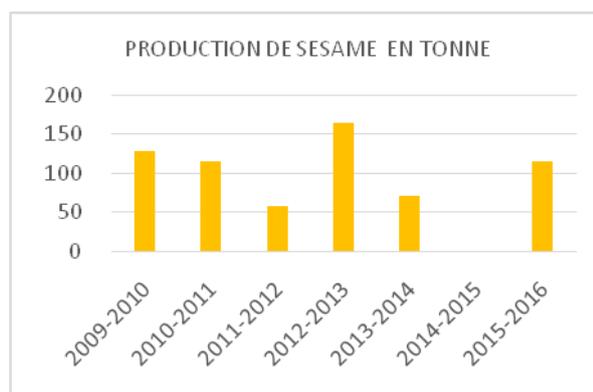


Figure 10 : Evolution de production de de sésame (2009\_2016)

Tableau 9 : Répartition des superficies agricoles (moyennes 2009-12 et population rurale 2012)

CULTURE	SURFACE
Mil	37,8%
Arachide Huilerie	29,4%
Riz	14,1%
Mais	10,7%
Sorgho	4,3%
Manioc	0,8%
Fonio	0,8%
Coton	0,7%
Niebe	0,7%
Sesame	0,6%
Patate Douce	0,1%
Bissap	0,1%
Pasteque	0,0%
Piment	0,0%
<b>Total Ha</b>	<b>44.206</b>
<b>Tot Pop Rur 2012</b>	<b>104.798</b>
<b>Hab_rur/ha</b>	<b>2.4</b>

Source : Source DAPS/MA) (Source ANSD) Rapport d'étude PAPSSEN

Tableau 10 : synthèse du diagnostic du secteur de l'agriculture

Atouts/ opportunités	Contraintes/Menaces	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Disponibilité de terres cultivables</b></li> <li>• <b>Diversité des spéculations cultivées</b></li> <li>• <b>une bonne pluviométrie</b></li> <li>• <b>Des vallées favorables à la riziculture et au maraichage</b></li> <li>• <b>un magasin de stockage</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution du rendement des terres</li> <li>• matériel agricole rudimentaire et vétuste</li> <li>• Difficultés d'accès au financement</li> <li>• Pluviométrie aléatoire</li> <li>• Destruction des cultures (divagation des animaux, insectes et parasites)</li> <li>• Absence de pistes de production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités techniques des producteurs (techniques de gestion de la fertilité des terres)</li> <li>• Renforcer l'équipement des producteurs</li> <li>• Faciliter l'accès des producteurs au crédit d'équipement et de campagne agricole</li> <li>• Faciliter l'accès aux produits phytosanitaires</li> <li>• construire des pistes de production</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faiblesse du niveau technique des agriculteurs</li> <li>• difficultés d'écoulement des produits arboricoles</li> <li>• les feux de brousse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager des pare-feux</li> <li>• clôturer les plantations</li> </ul>
--	--	--

### 5.2.1..2. L'élevage

La commune de Tankon est une zone d'élevage. L'élevage qui y pratiqué est de type extensive sédentaire, même on note une petite transhumance saisonnière. En effet, durant, la saison des pluies les bergers se déplacent avec leurs troupeaux vers les zones de non cultures pour éviter les conflits avec les agriculteurs, mais aussi pour se rapprocher des points d'eau. Le cheptel est constitué principalement de bovins (les taurins ndama) et de petits ruminants (ovins et caprins). On note la présence de monogastriques (chevaux et ânes) qui sont généralement utilisés comme animaux de trait dans l'agriculture. L'alimentation du bétail est assurée par les résidus de récoltes, l'herbe et le fourrage aérien produits dans la forêt. La commune ne dispose pas d'infrastructures pastorales, il n'ya ni puits pastoral, ni de parc de vaccination encore moins d'unité de transformation. L'accompagnement et l'encadrement technique des éleveurs sont assurés par un groupe de six (06) auxiliaires vétérinaires.

Le secteur de l'élevage est également confronté aux difficultés suivantes: le vol de bétail, un manque d'accompagnement technique et sanitaire, un accès difficile au crédit de campagne pastorale.

Il y a des efforts qui sont développés pour intégrer l'insémination artificielle et promouvoir ainsi un élevage intensif.

L'apiculture est en état de balbutiement. Quant à l'apiculture, elle est pratiquée mais demeure encore traditionnelle. Les apiculteurs ont besoin d'être renforcés en technique d'apiculture moderne et en équipement (kit de matériel de récolte et de presse à miel).

Tableau 11 :synthèse du diagnostic du secteur de l'élevage

Atouts/ opportunités	Contraintes/Menaces	Hypothèses de solution	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Existence du cheptel</b></li> <li>• <b>Accès à l'alimentation du bétail</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vol de bétail</li> <li>• Absence de puits pastoraux</li> <li>• Absence d'abreuvoirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités des comités de vigilance</li> </ul>	Re
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire des puits pastoraux</li> </ul>	Co
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire des abreuvoirs</li> </ul>	Co

(herbe et résidus de récoltes) • Existence de six (06) auxiliaires vétérinaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de parc de vaccination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construire un parc de vaccination</li> </ul>	Co
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence d'unité de transformation de produits laitiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construire des unités de transformation de produits laitiers</li> </ul>	Co
	<ul style="list-style-type: none"> <li>feux de brousse détruisant le tapis herbacé</li> <li>faible niveau d'intensification</li> <li>Absence d'aire d'abattage</li> <li>Difficultés d'accès au crédit de campagne pastorale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construire une aire d'abattage</li> </ul>	Co

### 5.2.1.3. Environnement et ressources naturelles

La commune Tankon regorge des forêts communautaires à fort potentiel ligneux et non ligneux. Il s'agit des forêts communautaires de Satem et de tankon. Le potentiel ligneux est composé de bois d'énergie, d'œuvre et de service. Les principales espèces de bois d'énergie recensées sont : *Combretum*, *Terminalia macroptera*, *Combretum nigricans*, *Lannea velutina*, *Acacia ataxacantha*, *Craeteva religiosa*. Les principales espèces de bois d'œuvre recensées sont : *Bombax costatum*, *Cordyla pinnata*, *Pterocarpus serinaceus*, *Azelia africana* et *Daniellia oliverii*, *Khaya senegalensi*.

Les rares espèces de bois de services rencontrées sont, *Oxytenanthera abyssinica*, *Prosopis africana* et *Bauhinia thonigii* et *Prosopis juliflora*.

Le potentiel non ligneux est constitué des produits suivants : les feuilles, les fruits, les produits médicinaux, les lianes, le miel et le gibier.

Le secteur est confronté à quelques difficultés à savoir le déboisement, la fréquence de feux de brousse, la désorganisation du secteur.

**Tableau 12 : synthèse du diagnostic du secteur de l'environnement**

Atouts/ opportunités	Contraintes/Menaces	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> <li>Un fort potentiel ligneux</li> <li>Un potentiel non ligneux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>fréquence des feux de brousse</li> <li>Les coupes frauduleuses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction des pare feux verts et nus</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de comités de vigilance et de lutte contre les feux de brousse</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités des comités de lutte contre les feux de brousse</li> </ul>
--	--	--

### 5.3. Secteurs d'appui à la production

#### 5.3.1. Energie

Parmi les 57 villages de la commune de Tankon, un seul est connecté au réseau électrique de la SENELEC. Il s'agit du village de Tankon. Sept (07) villages ont accès à l'énergie solaire via des panneaux solaires, il s'agit de saré Mamady, Diganté, Bamadalla, Mounkoudala, Saré Bocar, Taïbou Touré, Saré Capitaine. Le reste des villages n'ont pas accès à l'électricité. Une partie des ménages localisés dans le village de Tankon utilise la bombonne de gaz pour les travaux domestiques. Sinon, la majeure partie des ménages utilisent le charbon de bois et le bois de chauffe. Il n'y a pas de station d'essence à Tankon, la vente de carburant est faite par des détaillants qui s'approvisionnent au niveau de la commune de Madina Wandifa.

Tableau 13 : synthèse du diagnostic du secteur de l'énergie

<i>Atouts/opportunités</i>	<i>Contraintes/Menaces</i>	<i>Hypothèses de solution</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de panneaux solaires</li> <li>• Existence de la haute tension</li> <li>• Existence de bois de chauffe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• faible extension et densité du réseau électrique</li> <li>• faible extension du réseau d'énergie solaire</li> <li>• absence de station d'essence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• extension et densification du réseau électrique</li> <li>• renforcement du réseau d'énergie solaire</li> <li>• solliciter pour la construction d'une station d'essence</li> </ul>

### 5.3.2. Le commerce

Le commerce est peu développé dans la commune de Tankon malgré les avantages et les opportunités qu'elle bénéficie : la proximité avec plusieurs grands marchés hebdomadaires (comme le marché de Saré Alkaly), l'abondance de produits agricoles (près de 50% des produits agricoles et forestiers vendus au marché hebdomadaire de Saré Alkaly proviennent des villages de la commune de Tankon. Il n'y a pas de marché dans la commune de Tankon, ni permanent, ni hebdomadaire. Les seuls points de vente existants sont les petites boutiques implantées dans les villages. Ces boutiques offrent un service très limité car leurs stocks sont quantitativement faibles.

Tableau 14 : synthèse du diagnostic du secteur du Commerce

<i>Atouts/ opportunités</i>	<i>Contraintes/Menaces</i>	<i>Hypothèses de solution</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Proximité avec de grands marchés hebdomadaires</b></li><li>• <b>Existence de produits agricoles</b></li><li>• <b>Existence de boutiques</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Absence de marchés dans tout le périmètre communal</li><li>• Mauvais état des routes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Construction d'un marché permanent</li><li>• Ménagement d'un marché hebdomadaire</li></ul>

### 5.3.3. Le Transport et la communication

Les routes de la commune de Tankon sont généralement dans un mauvais état. Il n'y a que deux pistes réalisées en latérite. Il s'agit de la piste tankon- Saré Alkaly d'une distance de 3km et celle de Sénoba- saré samba Farim Bouré distant de 16 km.

Le transport des personnes et des biens est assuré par des motos, des charrettes à traction animale et les vélos.

La commune ne dispose pas de radio communautaire mais les populations ont accès aux fréquences des radios nationales (RTS, RSI) et communautaires voisines (Kabada FM).

La commune est couverte par les réseaux téléphoniques Orange, Expresso et Tigo. Si le premier est jugé plus ou moins dense, les deux autres sont très faibles. La densité du réseau orange est due par l'implantation d'une antenne orange dans le village de Hameth samba 2

Tableau 15 : synthèse du diagnostic du secteur du Transport et la communication

Atouts/ opportunités	Contraintes/Menaces	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> <li>• existence de pistes (tankon-Saré Alkaly, sénoba- saré samba Farim Bouré)</li> <li>• existence d'une antenne orange</li> <li>• présence de réseaux téléphoniques (orange expresso, tigo)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• faiblesse des moyens de transport</li> <li>• insuffisance de pistes de désenclavement</li> <li>• absence de radio communautaire</li> <li>• faible couverture des réseaux téléphoniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• construction de pistes de désenclavement</li> <li>• renforcement des moyens de transport</li> <li>• construction d'une radio communautaire</li> <li>• plaidoyer pour la densification des réseaux téléphonique</li> </ul>

#### 5.3.4.Épargne et crédit

Il n'y a pas de structures de micro finance à Tankon. Mais les populations détiennent des comptes bancaires et sont des usagers des services financiers. Seulement, elles sont obligées de se rendre à Diaroumé, à Madina Wandifa ou à Sédhiou pour trouver une institution financière. C'est une des raisons qui expliquent les difficultés d'accès au financement.

Pour atténuer cette situation, les femmes ont développé des mécanismes communautaires de mobilisation d'épargne et d'octroi de crédit il s'agit de ce que l'on appelle « les tontines »

Tableau 16 : synthèse du diagnostic du secteur de l'Épargne

Atouts/ opportunités	Contraintes/Menaces	Hypothèses de solution
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dynamisme de la population</li> <li>• Financement de certains GPF</li> <li>• Culture des GPF dans les aspects de micro</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inexistence de banques et de structure de micro finance</li> <li>• Éloignement des structures de micro finance</li> <li>• Non formalisation de certains groupement et ou association</li> <li>• Contraintes de garantie et caution</li> <li>• Lenteur dans l'octroi des prêts</li> <li>• Difficultés de rembourser les prêts</li> <li>• Frais de dossiers coûteux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaidoyer pour l'installation de structure de micro finance dans la commune</li> <li>• appuyer la formalisation des groupements</li> </ul>

<p>financ eExist ence de tontin es et de prêts entre les femm es</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouver ture de compt e par certai nes femm es</li> </ul>		
---	--	--

### 5.3.5. Tourisme

Le secteur touristique n'est pas développé dans la commune de Tankon. La seule activité touristique qui y est pratiquée est la chasse car la commune de Tankon est une zone amodiée qui reçoit des chasseurs provenant d'horizons divers. Cette activité mérite d'être renforcée par la Construction d'infrastructures touristiques (centres d'accueil, campements villageois etc.) mais également par une bonne organisation du secteur.

Tableau 17 : synthèse du diagnostic du secteur du tourisme

<i>Atouts/ opportunités</i>	<i>Contraintes/Menaces</i>	<i>Hypothèses de solution</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>xistence de zones amodiées</b></li> <li>• <b>xistence de forêts communautaires</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• bsence de centre d'accueil</li> <li>• bsence de campements villageois</li> <li>• anque d'organisation du secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• onstruction d'un centre d'accueil</li> <li>• onstruction de campements villageois</li> <li>• rganisation du secteur</li> </ul>

### 5.4. Dynamique organisationnelle

Le tissu associatif est constitué par trois types d'organisations à savoir les associations proprement dites, les organisations de femmes (GPF/ GIE) et les comités de gestion.

#### **5.4.1. Les associations proprement dites**

Ces associations sont constituées des associations sportives et culturelles (ASC) et les associations villageoises de développement (AVD).

Les ASC sont très dynamiques durant les vacances scolaires avec l'organisation du championnat populaire qui constitue un véritable moment d'expression et d'animation populaire, ponctué par des activités de compétition et de distraction pour les jeunes. Cependant, ce même dynamisme n'est pas noté en dehors des périodes de vacances. Ces associations souffrent également d'un problème de fonctionnement correct de leurs instances lié, en partie, à la faiblesse des capacités managériales des dirigeants. Les activités qu'elles mènent sont largement dominées par les activités sportives au détriment des activités de promotion culturelle et celles d'intérêt communautaire telles que les activités d'investissement humain (nettoyement des rues et lieux de culte, désherbage des écoles et structures de santé, sensibilisation et plaidoyer sur les questions d'intérêt communautaire etc.).

Les Associations villageoises de développement quant à elles évoluent dans les domaines économiques à savoir : élevage, agriculture, commerce.

#### **5.4.2. Les Organisations de femmes (GPF/GIE)**

Cent trente (130) organisations de femmes ont été recensées dans la commune de Tankon. Ces organisations s'activent dans des domaines divers: commerce, maraichage, transformation des produits locaux, couture et teinture, élevage.

Ces organisations sont confrontées aux difficultés suivantes : faible capacité de gestion administrative et financière de leurs dirigeants, accès difficile au crédit, insuffisance du matériel d'allégement des travaux pour les femmes, une faible structuration et le manque de formalisation pour certaines.

#### **5.4.3. Les Comités de gestion**

Il s'agit d'organisations qui s'occupent de la gestion des structures éducatives (CGE) et sanitaires (CS) et des infrastructures hydrauliques (ASUFOR). Elles sont au nombre de vingt-deux (22) dans la commune : 19 CGE, 01 comité de santé et 02 ASUFOR.

Ces structures sont les plus dynamiques si on en juge par rapport au volume de réunions organisées, du respect du calendrier de renouvellement des instances, des actions de redevabilité et des possibilités d'autofinancement d'activités propres. En effet, ces organisations tiennent régulièrement des réunions de bureau selon une périodicité fixée, et ces réunions sont documentées par la production de procès-

verbaux. Elles tiennent également les assemblées de renouvellement de leurs instances conformément à leurs statuts. Elles tiennent en outre des assemblées annuelles pour rendre compte de leur gestion à leurs mandants.

#### **5.4.4. Les partenaires au développement**

Faut-il le rappeler, pour financer leur développement les communes doivent explorer les sources de financement suivantes : les ressources propres (fiscalité locale, revenus du patrimoine et des services), les transferts de l'Etat (FDD, FECL, BCI), l'emprunt, la coopération décentralisée et les apports des partenaires techniques et financiers. Cette dernière source est plus ou moins exploitée par la commune de Tankon.

Le portefeuille partenaire de la commune est constitué par les partenaires suivants :

- ✚ Enda Jeunesse et Action qui intervient dans le domaine de la protection de l'enfant
- ✚ ADEMAS Vision qui intervient dans le domaine de la santé
- ✚ Energie Healt qui intervient dans le domaine de l'énergie solaire
- ✚ PNDL qui intervient dans le domaine de constructions d'infrastructures
- ✚ PUDC qui intervient dans le domaine de la réalisation de pistes rurales
- ✚ PUMA qui intervient dans le domaine de la formation et de la construction d'infrastructures
- ✚ PPDC qui intervient dans le domaine du maraichage

L'analyse de la matrice des interventions permet de faire les constats suivants: il ya une prédominance des projets « Hard », c'est-à-dire des projets d'investissement. Les quelques partenaires qui ont réalisé des projets « soft » c'est à dire des renforcements de capacités demeurent Enda Jeunesse et Action et ADEMAS relativement.

#### **5.5. Profil de la gouvernance**

La décentralisation territoriale confère aux populations le pouvoir de gérer leurs affaires locales par des organes élus jouissant de prérogatives juridiques (la libre administration, compétences générale et spécifiques), des moyens financiers (fiscalité locale, transferts financier...) et matériels (biens mobiliers et immobiliers) dans le but de réaliser le développement local. Pour ce faire, il est indispensable que cette gestion soit des meilleures. Autrement dit, la réalisation du développement local doit s'adosser sur une gestion fondée sur la transparence, l'équité, l'efficacité (les ressources locales doivent être affectées aux priorités de développement), le dialogue et la redevabilité (à travers la mise en œuvre d'un cadre de participation communautaire à la gestion des affaires locales).

Le profil de la gouvernance dans la commune de Tankon a été diagnostiqué à l'aune des principes ci-dessus rappelés

#### **5.5.1. Le profil des élus**

Au sein du conseil municipal de Tankan, la parité est respectée, il ya 50% d'élus hommes (23) et 50% d'élues femmes (23). Cependant, cette parité n'est de mise dans les autres organes (Bureau municipal et commissions).

Pour faciliter le travail, ces élus sont répartis dans différentes commissions techniques qui sont au nombre de 08 et dont la mission est, entre autres, d'informer, de conseiller et d'assister le maire et le conseil municipal dans le but de faciliter la prise de décision. Elles doivent également assurer le suivi de la mise en œuvre des actions sur le terrain. C'est ce qui explique que ces commissions soient créées en tenant compte des compétences de la commune et des exigences d'un développement local. Mais, les résultats de la mesure de performance publique révèlent que les commissions sont peu dynamiques et il ya lieu de les redynamiser.

#### **5.5.2. L'Analyse de la Gestion administrative**

Sur le plan de la gestion administrative, la commune connaît des insuffisances. Les registres de délibération ne sont pas bien tenus. Les commissions techniques sont peu fonctionnelles. Il n'y a ni de plan d'action annuelle, ni de système de suivi évaluation. La mobilisation des services techniques déconcentrés pour appuyer le travail de la commune a été faible. Cependant, il faut noter la tenue régulière des réunions du conseil municipal et le bon fonctionnement du service d'état civil

#### **5.5.3. L'Analyse de la Gestion financière**

Sur le plan de la gestion financière, il a été noté que la commune n'a pas une réelle maîtrise des potentialités économiques. Même si des efforts ont été faits pour délibérer sur les impôts et taxes municipaux (IMF). En ce qui concerne les taux d'exécution du budget, il faut dire qu'ils sont très faibles. Les débats d'orientation budgétaire ne sont pas organisés dans les délais.

#### **5.5.4. L'accès à l'information et la participation citoyenne**

Sur le plan de la redevabilité la commune fait de réels efforts. En effet, le maire rend compte de l'exécution du budget aux citoyens, les documents administratifs (budgets, arrêtés, PV et compte administratifs) sont accessibles aux citoyens. En outre, les citoyens participent aux sessions du conseil municipal et sont associés à l'élaboration des Plans et budgets. Cependant, la commune n'a pas mis en place un cadre de participation citoyenne fonctionnelle et les délibérations du conseil ne sont souvent publiées.

### **V. PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT**

#### **6.1. VISION DE DEVELOPPEMENT**

« Tankon, un terroir émergent, grand pourvoyeur de produits agricoles et forestiers, où la mobilité est facile et les populations vivent en sécurité et ont accès à un service public de qualité »

## 6.2. AXES STRATEGIQUES

### Axe stratégique 1

Renforcement des moyens et des capacités d'intervention des acteurs économiques de la commune

### Axe Stratégique 2

Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base

### Axe Stratégique 3

Amélioration de la gouvernance inclusive

## 6.3. ALIGNEMENT DU PLAN

Ce plan de développement contribuera à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD). Il est également en cohérence avec les objectifs et axes d'interventions du plan Sénégal Emergent (PSE).

ODD	Axes PSE	Axes PDC
ODD1 ODD2 ODD8 ODD9	Axe 1  Transformation structurelle de l'économie et croissance	AXE 1  Renforcement des moyens et des capacités d'intervention des acteurs économiques de la commune
ODD3 ODD4 ODD5 ODD6 ODD7	AXE 2  Capital humain, Protection sociale et Développement durable	AXE 2  Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base
ODD16	AXE 3  Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité	AXE 3  Amélioration de la gouvernance inclusive

Tableau 18: le plan d'actions prioritaires

Axe stratégiques	Activé	Localisation	A 1	A 2	A 3	A 4	A 5	A 6	Source de financement
<b>AGRICULTURE</b>									
<b>AXE 1</b> <b>Renforcement des moyens et des capacités d'intervention des acteurs économiques de la commune</b>	Aménager des vallées	Diganté, Saré Hamet, Sinthiou Tankon, Darou Aïry, Aïnou Tidiane CM, Kounkoussou, Féba Diop, Boussankiling BA, Boussankiling Thierno Diop			x	x	x	x	Etat, PTF Populations
	Faciliter l'accès aux terres cultivables	Commune		x					CM, CV et populations
	Doter des semences, engrais et de produits phytosanitaires en qualité et en quantité suffisante	Commune		X					Etat, CM, CV, PTF
	Renforcer les capacités techniques des producteurs (techniques de gestion de la fertilité des terres)	Commune	X						CM, PTF, Etat, Producteurs
	Renforcer l'équipement des producteurs	Commune		X					Etat, CM, CV
	Faciliter l'accès des producteurs au crédit d'équipement et de campagne	Commune				X	X		Producteurs, CM, SFD
	Renforcer les capacités des comités de vigilance	Commune	X	X	X				CM, PTF, Populations
	Forer des puits pastoraux	Commune				X	X		Etat, CM, PTF populations
	Construire des abreuvoirs	Commune	,			X	X		Etat, CM PTF populations

Construire un parc de vaccination	Commune			X	X				Etat, CM, PTF, populations
Construire des unités de transformation de produits laitiers	Commune			X	x	x		X	Etat, CM, PTF
Construire une aire d'abattage	Commune		X						Etat, CM, PTF
clôturer les périmètres, faire l'adduction d'eau, forer des puits modernes (puits, pompes, équipement, forage) et mesures	Villages dont les GPF ont une délibération du CM de leur site		X	X					Etat, CM, PTF, GPF
Sensibiliser et accompagner les OCB dans le processus de formalisation	Villages dont les OCB sont engagés		X	X	X	X			CM, PTF, OCB
Utiliser les variétés à cycle court, faire des semis précoces, utiliser des semences de qualité, sensibiliser et former les producteurs sur les impacts des changements climatiques	Commune	X	X	X	X				Producteurs, Etat, CM, PTF
Former les producteurs sur les itinéraires techniques et sur l'utilisation rationnelle des produits phytosanitaires et engrais	Commune	X	X	X					Etat, PTF, Producteurs
Construire des magasins communautaires avec des normes requises au niveau des villages centres	Tankon, Bamadalla, Darousalam Mady Mbaye, satème			X					Etat, CM, PTF, Populations
Accompagner les ASC dans les activités de développement	Commune	X	X	X	X				CM, PTF, Etat, ASC
<b>ELEVAGE</b>									
Mettre en place l'élevage intensif	Villages disposant de cheptel		X	X					Etat, CM, PTF, Eleveurs
Assurer les dépôts d'aliments	Tankon (siège de la Commune)		X						Etat, PTF, Eleveurs
Former les apiculteurs sur les techniques de	Zone forestière	X							PTF, CM,

	récolte et de traitement du miel								Apiculteurs
	Réaliser des infrastructures pastorales (abreuvoirs, puits, aménagement de mares et de parcs à vaccination)	Villages possédant du cheptel		X	X				Etat, CM, Eleveurs
	Installer des dépôts et pharmacie vétérinaires	Tankon (siège de la Mairie)	,		X				CM, PTF
	<b>ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES</b>								
	Former les conseillers municipaux, les chefs de village, les chefs de ménage et les leaders d'OCB sur la décentralisation et gestion durable des ressources naturelles notamment les ressources forestières	Commune	X	X					CM, PTF, Etat
	Mettre en place un système d'alerte et de dénonciation anonymes	Tous les villages possédant des massifs forestiers	X	X					CM, PTF, Etat
	Réaliser des pare feux verts et nus	Tous les villages de la zone forestière	X	X	X	X			Populations, Etat, PTF
	Renforcement des capacités des comités de lutte contre les feux de brousse	Commune	X						Etat, CM, Populations
	<b>ARTISANAT</b>								
	Moderniser le secteur artisanal	Commune		X					CM, Etat, PTF
	Renforcer les moyens financiers	Commune		X	X				SF, CM, Etat
	Organiser des formations professionnelles pour les artisans	Commune	X	X					CM, PTF,
	Renforcer les capacités organisationnelles des artisans	Commune	X						PTF, CM
	<b>COMMERCE</b>								
	Mettre en place un marché permanent	Tankon (Siège de la Mairie)			X				Etat, CM, PTF
	<b>TRANSPORT</b>								

	Construire des pistes de production (98 Km)	Tankon---Saré Bocar--Saré Hamath Samba2-Bourouco (40 km) Tankon--Koukoussou---Goutou---Saré Demba (22 km) Tankon--Saré Birane- Saré Bayi (18 km) Tankon---Diganté--Bamadalla (18 km)			X	X	X	X	Etat, CM, PTF
	Installer des points d'approvisionnement en carburant	Commune		X					PTF, CM
		<b>INFORMATION ET COMMUNICATION</b>							
	Renforcer le réseau de communication (tigo, orange et Espresso)	Commune	X	X					PTF, CM
	Créer des cybers espace services	Commune		X					PTF, CM
	Plaidoyer pour la densification des réseaux téléphoniques	Commune	X	X					PTF, CM
	Extension et densification du réseau électrique	Commune		X					PTF, CM
	Plaidoyer pour la construction d'une station d'essence	Commune			X				PTF, CM
	Améliorer l'éclairage public	Tankon		X	X				Etat, CM
	Faciliter l'accès aux énergies solaires	Commune		X					Etat, CM, PTF
<b>A x e 2 A m é l i o r</b>									

		<b>Education et Formation</b>						
Construire et réhabiliter les bâtiments et les salles de classes	Commune		X	X	X	X		Etat, , CM, PTF
Renforcer les équipements des salles de classe en tables bancs des écoles	Commune	X						Etat, CM, PTF
Renforcer les effectifs en personnel des écoles	Commune	X	X					Etat, CM
Informatiser l'Etat Civil	Commune		X					Etat, CM
Former les chefs de village et chefs de ménage sur l'Etat Civil	Commune	X	X					CM, Etat, PTF
Faire des déclarations normales de naissances,	Commune	X	X	X	X	X		CM, CV, Populations
Systématiser le remplissage des cahiers de village	Commune	X						CM, CV et Chefs de ménages
Doter des fournitures scolaires aux établissements	Commune							CM, Etat, PTF
Construire des murs de clôture et raccordement à l'électricité et à l'eau	Commune		X					Etat, CM, PTF
Renforcer le personnel enseignant dans les écoles	Commune	X						Etat, CM
Construire des blocs administratifs	Commune			X				Etat, CM
Renforcer la sécurisation au niveau des établissements scolaires	Commune	X						CM, Population, Etat
		<b>SANTE</b>						
Doter aux postes et aux cases de santé des médicaments	-Postes de santé Tankon, Darsalam Mady Mbaye	X						Etat, CM, PTF

Renforcer les capacités techniques du personnel non qualifié	-Postes de santé de Tankon, Darou Salam Mady Mbaye et personnel des cases de santé	X							Etat, PTF, CM
Recruter un personnel qualifié.	-Postes de santé de Tankon et de Darou Salam Mady Mbaye		X						Etat, CM
Acquérir 2 ambulances	Postes de santé de Tankon et Darou Salam Mady Mbaye		X						Etat, CM
Améliorer la sécurité des structures sanitaires	2 postes de santé (Tankon et Darou Salam Mady Mbaye)	X							Etat, CM
Appuyer les comités de santé à la prise en charge des frais de fonctionnement	Tankon et Darou Salam Mady Mbaye	X							CM, PTF, Etat, Populations
Construire le siège de la Mutuelle de santé	Tankon		X						CM, Etat, Populations
Augmenter le nombre d'adhérents au niveau de la mutuelle de santé à travers des séances de sensibilisation et d'information sur l'importance de ses services	Commune	X	X	X	X				CM, Gérant, Président de la Mutuelle, PTF
<b>HYDRAULIQUE</b>									
Construire 4 forages	Saré Hamath Samba 2, Satem, Saré Mamady et Berdalla		X	X					CM, Etat
Améliorer la gestion des infrastructures hydrauliques	Commune	X							CM, ASUFOR, Populations
Rendre accessibles les branchements sociaux et l'installation de robinets publics par l'extension du réseau hydraulique	Commune		X						CM, Etat, ASUFOR
<b>JEUNESSE SPORT ET LOISIR</b>									
Encadrer les activités sportives et de loisirs	Commune	X							CM, Etat, PTF
Construire des infrastructures sportives et de loisirs (espaces de jeu, foyers des jeunes, salles de danse)	Commune		X						Etat, CM, PTF

	Aménager 4 terrains de football avec des dimensions réglementaires	Commune	X							Etat, CM, PTF
	Mettre en place des moyens matériels et financiers des ASC et équipes de football	Commune	X							Etat, CM, PTF
	<b>URBANISME ET HABITAT</b>									
	Elaborer un plan d'occupation spatiale et d'aménagement des nouvelles zones	Commune			X					Etat, PTF, CM
	Mettre en place des infrastructures pour l'amélioration du cadre de vie des populations	Commune			X					CM, Etat, PTF
	Réfectionner et réhabiliter le réseau routier et l'ouverture de nouvelles voies d'accès aux quartiers	Commune			X					Etat, CM
	<b>CULTURE</b>									
	Renforcer les capacités en management des structures culturelles	Commune		x						PTF, CM, Etat
	Mettre en place d'infrastructures culturelles	Commune			X					Etat, CM
	<b>AXE 3</b> Amélioration de la gouvernance inclusive	<b>GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE</b>								
Renforcer les capacités des élus sur les différents domaines de compétences		Commune	X							PTF, Etat, CM
Prévoir un appui aux travaux des commissions		Commune	X							CM
Renforcer les différents services		Commune	X							CM
Equiper les différents services		Commune	X							CM
<b>PARTICIPATION CITOYENNE ET PARTENARIAT</b>										
Cartographie détaillée des OCB		Commune		X						CM, PTF
Renforcer les capacités des différentes OCB		Commune		X						CM, PTF, Etat
Mener des initiatives de communication auprès des OCB		Commune	X							CM, PTF

	Articuler les activités de la commune avec les OCB	Commune	X							CM, PTF
--	---	---------	---	--	--	--	--	--	--	---------

Tableau 19: le plan triennal d'investissement

Actions	Localisation Coût estimatif	A1	A2	A3	Source de financement
<b>AXE 1 RENFORCEMENT DES MOYENS ET DES CAPACITES D'INTERVENTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA COMMUNE</b>					
<b>AGRICULTURE</b>					
Aménager des vallées	Diganté, Saré Hamet, Sinthiou Tankon, Darou Aïry, Aïnou Tidiane Kounkoussou, Tankon  Saré Hamath Samba 2, Goutou Demba Diop, Goutou Samba Diallo et Goutou Demba BA		12000000		Etat, PTF Populations
Doter des semences, engrais et de produits phytosanitaires en qualité et en quantité suffisante	Commune		5 000 000		Etat, CM, CV, PTF
Renforcer l'équipement des producteurs	Commune		10 000 000		Etat, CM, CV
Construire un parc de vaccination	Commune			15 000 000	Etat, CM, PTF
Construire des unités de transformation de produits laitiers (2)	Commune			40 000 000	Etat, CM, PTF
Construire une aire d'abattage	Commune		12 000 000		Etat, CM, PTF, GPF
clôturer les périmètres, faire l'adduction d'eau, forer des puits modernes (puits, pompes, équipement, forage) et mesures	Périmètres objet de délibération		15 000 000	15 000 000	CM, PTF, OCB
Utiliser les variétés à cycle court, faire des semis précoces, utiliser des semences de qualité, sensibiliser et former les producteurs sur les impacts des changements climatiques	Commune	500 000	400 000	300 000	Etat, PTF, Producteurs
Construire des magasins communautaires avec des normes requises au niveau des villages centres	Tankon, Bamadalla, Darousalam Mady Mbaye, satème			40 000 000	CM, PTF, Etat, ASC
<b>ELEVAGE</b>					
Mettre en place l'élevage intensif	Villages disposant de cheptel		15 000 000	15 000 000	Etat, CM, PTF,

					Eleveurs
Assurer les dépôts d'aliments	Tankon (siège de la Commune)		6 000 000		Etat, PTF, Eleveurs
Réaliser des infrastructures pastorales (abreuvoirs, puits, aménagement de mares et de parcs à vaccination)	Villages possédant du cheptel		13 000 000	16 000 000	Etat, CM, Eleveurs
Installer des dépôts et pharmacie vétérinaires	Tankon (siège de la Mairie)	,		4 000 000	CM, PTF
<b>ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES</b>					
Mettre en place un système d'alerte et de dénonciation anonymes	Tous les villages possédant des massifs forestiers	1 000 000	1 000 000		CM, PTF, Etat
Réaliser des pare feux verts et nus	Tous les villages de la zone forestière	6 000 000	4 000 000	3 000 000	Populations, Etat, PTF
<b>ARTISANAT</b>					
Moderniser le secteur artisanal	Commune		25 000 000		
<b>COMMERCE</b>					
Mettre en place un marché permanent	Tankon			45 000 000	Etat, CM, PTF
<b>TRANSPORT</b>					
Construire des pistes de production (9 8Km)	Tankon---Saré Bocar--Saré Hamath Samba2-Bourouco (40 km) Tankon--Koukoussou---Goutou---Saré Demba (22 km) Tankon--Saré Birane- Saré Bayi (18 km) Tankon---Diganté--Bamadalla (18 km)		500 000 000	750 000 000	Etat, CM, PTF
<b>INFORMATION ET COMMUNICATION</b>					
Créer des cybers espace services	Commune		16 000 000		PTF, CM

Plaidoyer pour la densification des réseaux téléphoniques	Commune	300 000	200 000		PTF, CM
Extension et densification du réseau électrique	Commune		12 000 000		PTF, CM
Plaidoyer pour la construction d'une station d'essence	Commune			200 000	PTF, CM
Améliorer l'éclairage public	Tankon		5 000 000	5 000 000	Etat, CM
Faciliter l'accès aux énergies solaires	Commune		18 000 000		Etat, CM, PTF
<b>AXE 2 AMELIORATION DE L'ACCES EQUITABLE DES POPULATIONS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE</b>					
<b>EDUCATION</b>					
Construire des salles de classes (27) et (40)	Commune		189 000 00	280 000 000	Etat, CM, PTF
Réhabiliter les bâtiments			7 000 000	5 000 000	
Renforcer les équipements des salles de classe en tables bancs des écoles	Commune	15 000 000			Etat, CM, PTF
Plaidoiries pour Renforcer les effectifs en personnel des écoles	Commune	150 000	150 000		Etat, CM
Informatiser l'Etat Civil	Commune		30 000 000		Etat, CM
Construire des murs de clôture et raccordement à l'électricité et à l'eau (2)	Commune		20 000 000		Etat, CM, PTF
Construire des blocs administratifs (3)	Commune			21 000 000	Etat, CM
Renforcer la sécurisation au niveau des établissements scolaires	Commune	1 000 000			CM, Population, Etat
<b>SANTE</b>					
Doter aux postes et aux cases de santé des médicaments	-Postes de santé Tankon, Darsalam Mady Mbaye	3 000 000			Etat, CM, PTF
Recruter un personnel qualifié.	-Postes de santé de Tankon et de Darou Salam Mady Mbaye		1 000 000		Etat, CM

Acquérir 2 ambulances	Postes de santé de Tankon et Darou Salam Mady Mbaye		24 000 000		Etat, CM
Améliorer la sécurité des structures sanitaires	2 postes de santé (Tankon et Darou Salam Mady Mbaye)	2 000 000			Etat, CM
Construire le siège de la Mutuelle de santé	Tankon		18 000 000		CM, Etat, Populations
<b>URBANISEME ET HABITAT</b>					
Elaborer un plan d'occupation spatiale et d'aménagement des nouvelles zones	Commune			5 000 000	Etat, PTF, CM
Mettre en place des infrastructures pour l'amélioration du cadre de vie des populations	Commune			22 000 000	CM, Etat, PTF
Réfectionner et réhabiliter le réseau routier et l'ouverture de nouvelles voies d'accès aux quartiers	Commune			24 000 000	Etat, CM
<b>HYDRAULIQUE</b>					
Construire 4 forages	Saré Hamath Samba 2, Satem, Saré Mamady et Berdalla		200 000 000	200 000 000	CM, Etat, PTF
Rendre accessibles les branchements sociaux et l'installation de robinets publics par l'extension du réseau hydraulique	Commune		7 000 000		CM, Etat, ASUFOR
<b>JEUNESSE ET SPORT</b>					
Construire des infrastructures sportives et de loisirs (espaces de jeu, foyers des jeunes, salles de danse)	Commune		150 000 000		Etat, CM, PTF
Aménager 4 terrains de football avec des dimensions réglementaires	Commune	6 000 000	6 000 000		Etat, CM, PTF
<b>CULTURE</b>					
Mettre en place d'infrastructures culturelles	Commune		30 000 000		

AXE 3 AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE INCLUSIVE					
PARTICIPATION CITOYENNE					
Cartographie détaillée des OCB	Commune	3 000 000			CM, PTF
TOTAL		37 950 000	1 455 550 000	1 505 500 000	
Total Général		<b>3 005 000 000 fcfa</b>			

Tableau 20 : Le plan triennal de renforcement de capacité

AXES STRATEGIQUES	ACTIONS	Localisation	A1	A2	A3	SOURCES DE FINANCEMENT
AXE 1 RENFORCEMENT DES MOYENS ET DES CAPACITES D'INTERVENTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA COMMUNE	<b>AGRICULTURE</b>					
	Faciliter l'accès aux terres cultivables	Commune	500 000			CM, CV et populations
	Renforcer les capacités techniques des producteurs (techniques de gestion de la fertilité des terres)	Commune	600 000			CM, PTF, Etat, Producteurs
	Renforcer les capacités des comités de vigilance	Commune	600 000	600 000	600 000	Etat, CM, PTF, populations
	Sensibiliser et accompagner les OCB dans le processus de formalisation	Commune		250 000	250 000	Producteurs, Etat, CM, PTF
	Former les producteurs sur les itinéraires techniques et sur l'utilisation rationnelle des produits phytosanitaires et engrais	Commune	700 000	700 000	700 000	Etat, CM, PTF, Populations
	Accompagner les ASC dans les activités de développement	Commune	1 500 000	3 000 000	1 500 000	Etat, CM, PTF, Populations
	<b>ELEVAGE</b>					

	Former les apiculteurs sur les techniques de récolte et de traitement du miel	Zone forestière	600 000	600 000	600 000	PTF, CM, Apiculteurs	
	<b>ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES</b>						
	Former les conseillers municipaux, les chefs de village, les chefs de ménage et les leaders d'OCB sur la décentralisation et gestion durable des ressources naturelles notamment les ressources forestières	Commune	500 000	500 000			CM, PTF, Etat
	Renforcement des capacités des comités de lutte contre les feux de brousse	Commune	600 000				Etat, CM, Populations
	<b>ARTISANAT</b>						
	Renforcer les moyens financiers	Commune		1 000 000	1 000 000		Etat, CM, Populations
	Organiser des formations professionnelles pour les artisans	Commune	700 000	700 000			Etat, CM, Populations
	Renforcer les capacités organisationnelles des artisans	Commune	600 000	600 000			Etat, CM, Populations
Axe 2 Amélioration De L'accès Equitable Des Populations Aux SERVICES SOCIAUX DE BASE	<b>EDUCATION</b>						
	Renforcer les équipements des salles de classe en tables bancs des écoles	Commune	2 000 000				Etat, CM, PTF
	Former les chefs de village et chefs de ménage sur l'Etat Civil	Commune	600 000	600 000			CM, Etat, PTF
	Faire des déclarations normales de naissances,	Commune	200 000	200 000	200 000		CM, CV, Populations
	Systematiser le remplissage des cahiers de village	Commune	200 000				CM, CV et Chefs de ménages
	Renforcer le personnel enseignant dans les écoles	Commune	600 000				Etat, CM
	<b>SANTE</b>						
	Renforcer les capacités techniques du personnel non qualifié	-Postes de santé de Tankon, Darou Salam Mady Mbaye et personnel des cases de santé	500 000	500 000			Etat, PTF, CM



Tableau 21: le plan annuel d'investissement

Actions	Localisation	A1	Source de financement
<b>AGRICULTURE</b>			
Utiliser les variétés à cycle court, faire des semis précoces, utiliser des semences de qualité, sensibiliser et former les producteurs sur les impacts des changements climatiques	Commune	500 000	Etat, PTF, Producteurs
<b>ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES</b>			
Mettre en place un système d'alerte et de dénonciation anonymes	villages de la zone forestière	1 000 000	CM, PTF, Etat
Réaliser des pare feux verts et nus	villages	6 000 000	Populations, Etat, PTF
<b>INFORMATION ET COMMUNICATION</b>			
Renforcer le réseau de communication (tigo, orange et Espresso)	Commune	300 000	PTF, CM
Plaidoyer pour la densification des réseaux téléphoniques	Commune	150 000	PTF, CM
<b>EDUCATION</b>			
Renforcer les équipements des salles de classe en tables bancs des écoles	Commune	15 000 000	Etat, CM, PTF
Renforcer la sécurisation au niveau des établissements scolaires	Commune	1 000 000	CM, Population, Etat
<b>SANTE</b>			
Doter aux postes et aux cases de santé des médicaments	Tankon, Darsalam Mady Mbaye	3 000 000	Etat, CM, PTF
Améliorer la sécurité des structures sanitaires	Tankon et Darsalam Mady Mbaye	2 000 000	Etat, CM
<b>JEUNESSE ET SPORT</b>			
Aménager 4 terrains de football avec des dimensions réglementaires	Commune	6 000 000	Etat, CM, PTF
<b>PARTICIPATION CITOYENNE</b>			

Cartographie détaillée des OCB	Commune	3 000 000	CM, PTF
Total Général		<b>37 950 000 fcfa</b>	

Tableau 22 : le plan annuel de renforcement de Capacité

AXES STRATEGIQUES	ACTIONS	Localisation	A1	SOURCES DE FINANCEMENT
<b>AXE 1</b> <b>RENFORCEMENT DES MOYENS ET DES CAPACITES D'INTERVENTION DES ACTEURS ECONOMIQUES DE LA COMMUNE</b>	Faciliter l'accès aux terres cultivables	Commune	500 000	CM, CV et populations
	Renforcer les capacités techniques des producteurs (techniques de gestion de la fertilité des terres)	Commune	600 000	CM, PTF, Etat, Producteurs
	Renforcer les capacités des comités de vigilance	Commune	600 000	Etat, CM, PTF, populations
	Sensibiliser et accompagner les OCB dans le processus de formalisation	Commune		Producteurs, Etat, CM, PTF
	Former les producteurs sur les itinéraires techniques et sur l'utilisation rationnelle des produits phytosanitaires et engrais	Commune	700 000	Etat, CM, PTF, Populations
	Accompagner les ASC dans les activités de développement	Commune	1 500 000	Etat, CM, PTF, Populations
	Former les apiculteurs sur les techniques de récolte et de traitement du miel	Zone forestière	600 000	PTF, CM, Apiculteurs
	Former les conseillers municipaux, les chefs de village, les chefs de ménage et les leaders d'OCB sur la décentralisation et gestion durable des ressources naturelles notamment les ressources	Commune	500 000	CM, PTF, Etat

	forestières			
	Renforcement des capacités des comités de lutte contre les feux de brousse	Commune	600 000	Etat, CM, Populations
	Renforcer les moyens financiers	Commune		Etat, CM, Populations
	Organiser des formations professionnelles pour les artisans	Commune	700 000	Etat, CM, Populations
	Renforcer les capacités organisationnelles des artisans	Commune	600 000	Etat, CM, Populations
<b>Axe 2</b> <b>Amélioration De L'accès Equitable Des Populations Aux SERVICES SOCIAUX DE BASE</b>				
	Renforcer les équipements des salles de classe en tables bancs des écoles	Commune	2 000 000	Etat, CM, PTF
	Former les chefs de village et chefs de ménage sur l'Etat Civil	Commune	600 000	CM, Etat, PTF
	Faire des déclarations normales de naissances,	Commune	200 000	CM, CV, Populations
	Systématiser le remplissage des cahiers de village	Commune	200 000	CM, CV et Chefs de ménages
	Renforcer le personnel enseignant dans les écoles	Commune	600 000	Etat, CM
	Renforcer les capacités techniques du personnel non qualifié	-Postes de santé de Tankon, Darou Salam Mady Mbaye et personnel des cases de santé	500 000	Etat, PTF, CM
	Appuyer les comités de santé à la prise en charge des frais de fonctionnement	Tankon et Darou Salam Mady Mbaye	2 000 000	CM, PTF, Etat, Populations
Augmenter le nombre d'adhérents au niveau de la mutuelle de santé à travers des séances de sensibilisation et d'information sur l'importance de ses services	Commune	200 000	CM, Gérant, Président de la Mutuelle, PTF	

	Encadrer les activités sportives et de loisirs	Commune	500 000	CM, Etat, PTF
	Mettre en place des moyens matériels et financiers des ASC et équipes de football	Commune	2 000 000	Etat, CM, PTF
	Renforcer les capacités en management des structures culturelles	Commune	600 000	
	Améliorer la gestion des infrastructures hydrauliques	Commune	1 600 000	CM, ASUFOR, Populations
	Renforcer les capacités des élus sur les différents domaines de compétences	Commune	600 000	PTF, Etat, CM
	Prévoir un appui aux travaux des commissions	Commune	1 200 000	CM
	Renforcer les différents services	Commune	800 000	CM
	Renforcer les capacités des différentes OCB	Commune		CM, PTF, Etat
	Mener des initiatives de communication auprès des OCB	Commune	500 000	CM, PTF
	Articuler les activités de la commune avec les OCB	Commune		CM
	<b>22 000 000 fcfa</b>			

Tableau 23: le plan annuel d'investissement

Actions	Localisation	A1	Source de financement
<b>AGRICULTURE</b>			
Utiliser les variétés à cycle court, faire des semis précoces, utiliser des semences de qualité, sensibiliser et former les producteurs sur les impacts	Commune	500 000	Etat, PTF, Producteurs

des changements climatiques			
<b>ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES</b>			
Mettre en place un système d'alerte et de dénonciation anonymes	villages de la zone forestière	1 000 000	CM, PTF, Etat
Réaliser des pare feux verts et nus	villages	6 000 000	Populations, Etat, PTF
<b>INFORMATION ET COMMUNICATION</b>			
Renforcer le réseau de communication (tigo, orange et Expresso)	Commune	300 000	PTF, CM
Plaidoyer pour la densification des réseaux téléphoniques	Commune	150 000	PTF, CM
<b>EDUCATION</b>			
Renforcer les équipements des salles de classe en tables bancs des écoles	Commune	15 000 000	Etat, CM, PTF
Renforcer la sécurisation au niveau des établissements scolaires	Commune	1 000 000	CM, Population, Etat
<b>SANTE</b>			
Doter aux postes et aux cases de santé des médicaments	Tankon, Darsalam Mady Mbaye	3 000 000	Etat, CM, PTF
Améliorer la sécurité des structures sanitaires	Tankon et Darsalam Mady Mbaye	2 000 000	Etat, CM
<b>JEUNESSE ET SPORT</b>			
Aménager 4 terrains de football avec des dimensions réglementaires	Commune	6 000 000	Etat, CM, PTF
<b>PARTICIPATION CITOYENNE</b>			
Cartographie détaillée des OCB	Commune	3 000 000	CM, PTF
Total Général		<b>37 950 000 fcfa</b>	

### 4.3. Stratégie de mise en œuvre du PDC

#### 4.3.2. Principes directeurs de la mise en œuvre

Les principes directeurs de la stratégie de mise en œuvre du PDC sont fondés sur ceux qui ont servi de base pour la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques et locales telles que le PSE et le PDD de Bounkiling dont les orientations ont guidé l'élaboration du PDC :

- **Efficacité et de l'efficience** : Le processus de mise en œuvre du PDC et les acteurs (institutions et organisations) qui en ont la responsabilité doivent donner des résultats en fonction des besoins, tout en utilisant au mieux les ressources. L'ensemble des acteurs concernés (y compris les populations à la base) peuvent directement avoir accès aux processus et aux institutions et recueillir l'information qui doit être accessible et suffisante pour permettre à toutes les parties prenantes de comprendre ce qui est fait, et d'en assurer le suivi.
- **Etat de droit** : Les règles de gestion du terroir doivent être appliquées de façon équitable et impartiale, en particulier les questions relatives aux droits de chaque citoyen d'avoir accès aux ressources. Les dispositifs qui seront mis en place et les processus doivent viser à répondre aux besoins de toutes les parties prenantes. La bonne gouvernance doit jouer un rôle d'intermédiaire entre des intérêts différents afin d'aboutir à un large consensus sur ce qui sert le mieux les intérêts des populations de la Commune et, le cas échéant, sur les politiques et les procédures à la fois nationales, régionales et départementales, dans une parfaite cohérence avec les dispositions d'intégration sous régionale (CEDEAO et UEMOA).
- **Redevabilité** : Les décideurs au niveau du Conseil Municipal et des autres acteurs dépositaires de responsabilité dans la mise en œuvre du PDC (y compris les acteurs non gouvernementaux) doivent rendre des comptes au public, ainsi qu'aux parties prenantes institutionnelles.
- **Participation** : Toutes les parties prenantes (catégories) auront voix au chapitre en matière de prise de décisions, directement ou par l'intermédiaire de représentations légitimes qui défendent leurs intérêts. Cette participation doit être la plus large possible et fondée sur la liberté d'association et de parole, ainsi que sur les capacités nécessaires à chacun pour participer de façon constructive à la prise de décisions.
- **Equité** : L'ensemble des parties prenantes ont la possibilité d'améliorer ou de maintenir leurs conditions de vie/ de travail.

- **Appropriation** : La collectivité locale exerce une réelle maîtrise sur ses politiques et stratégies de développement local et assure la coordination des actions relatives à leur mise en œuvre.
- **Alignement** : Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) doivent reposer l'ensemble de leur soutien sur les stratégies locales de développement ainsi que les procédures y relatives.
- **Harmonisation** : Les actions des PTF sont mieux harmonisées et plus transparentes, et permettent une plus grande efficacité collective au sein de la Commune.
- **Gestion axée sur les résultats** : L'ensemble des composantes du dispositif de mise en œuvre du PDC doit s'inscrire dans une logique de gérer les ressources et d'améliorer les processus de décision en vue d'obtenir des résultats de développement durable de la Commune.
- **Responsabilité mutuelle** : Les PTF et la Collectivité partenaires sont responsables des résultats obtenus en matière de développement.

#### 4.3.3. Dispositif institutionnel de pilotage

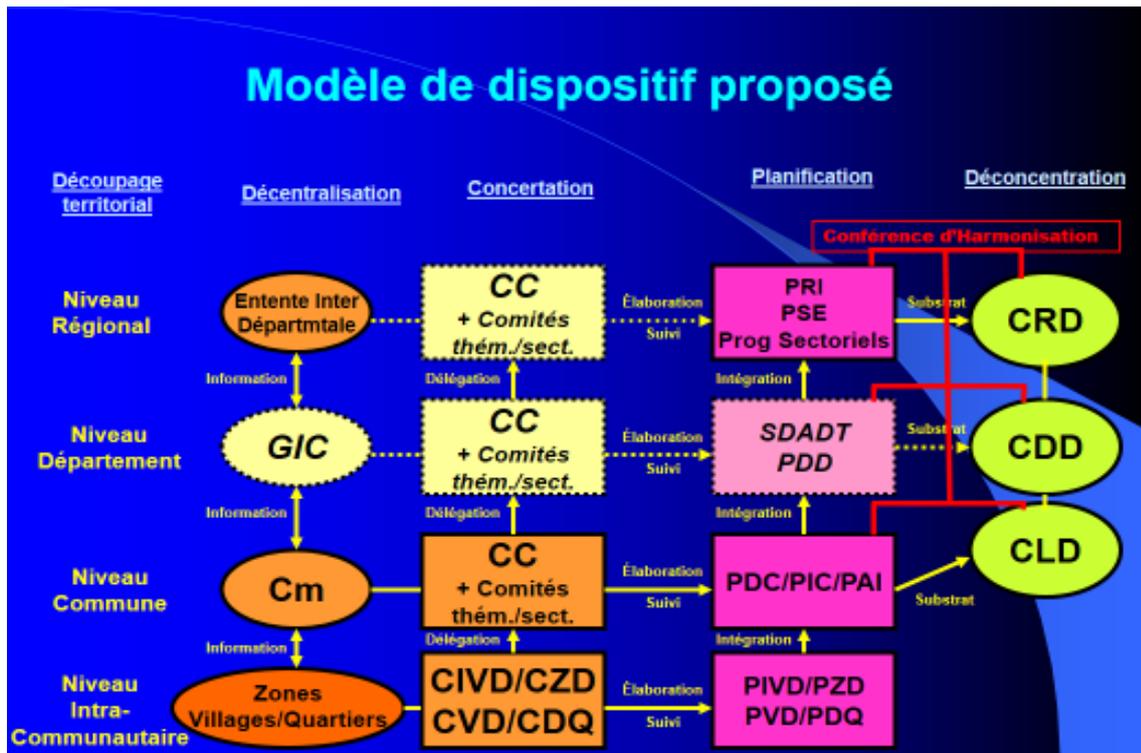
##### 4.3.3.1. Arrangements institutionnels de mise en œuvre

Le dispositif de mise en œuvre du PDC s'insère dans le cadre des arrangements institutionnels retenus à l'échelle régionale pour une mise en œuvre harmonisée des actions de développement.

Ce dispositif pourrait reposer sur des Cadres de Concertation au niveau des villages, qui seraient agrégés à l'échelle communal par un système de représentation équitable, pour créer un Cadre de Concertation Communal.

Ce cadre de Concertation Communal permettra au Conseil municipal d'assurer un suivi de la mise en œuvre du PDC et de promouvoir une dynamique de gouvernance participative.

Le modèle de Cadre de Concertation proposé par les acteurs régionaux et approuvé par les autorités administratives se résume sur le schéma suivant.



### 4.3.3.2. Rôles et responsabilités des acteurs

Globalement, l'esprit qui préside à la mise en œuvre du PDC n'étant pas d'affecter à priori des actions à des catégories d'acteurs, les rôles et responsabilités sont centrés sur la nécessité pour chaque partie prenante de s'assumer, afin de participer de manière significative tant dans la conception que dans la mise en œuvre d'actions articulées autour du PDC et qui relèvent de leurs compétences conformément à la Loi sur l'Acte 3 de la Décentralisation.

#### Le Conseil Municipal

Globalement, le Conseil municipal se chargera pour la mise en œuvre du PDC de :

- Promouvoir auprès des PTF, des Services de l'Etat et de la Coopération décentralisée les projets contenus dans le PDC;
- Participer au suivi et à la mise en œuvre du PDC, en rendant compte de l'avancement de la recherche de partenaires mais également des projets mis en œuvre ;
- Développer des synergies intervillageoises pour faciliter la mise en œuvre des mesures intervillageoises qui pourraient découler du PDC;
- Participer effectivement, à travers une représentation à définir, au dispositif de mise en œuvre et de suivi évaluation du PDC.

#### Les Agences et Services Techniques Déconcentrés

Les Agences et Services Techniques Déconcentrés de l'Etat, devront pour leur part et chacun en ce qui le concerne et, en tenant compte de leurs spécificités:

- Soutenir le Conseil municipal dans la formulation et la mise en œuvre des projets phares issus du PDC ;
- Contribuer directement au financement du PDC ou à travers leurs partenaires stratégiques ;
- Participer au suivi évaluation du PDD à travers des revues conjointes avec le Conseil municipal.

#### Les Acteurs Non Gouvernementaux (ANG)

L'ensemble de ces acteurs sont parties prenantes à part entière dans la mise en œuvre du PDC. A cet effet, les organisations qui composent chaque catégorie peuvent initier des actions spécifiques mais articulées au Plan d'Actions Prioritaires (PAP) et bénéficient dans ce cadre des mécanismes de financement retenus. Les ANG sont membres des différentes instances de mise en œuvre du plan. Les acteurs ont pour rôles : i) la définition des modalités de participation et de représentation au sein des instances de mise en œuvre de la stratégie ; ii) la coordination du suivi de la mise en œuvre des projets d'ANG.

#### Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

Il est recherché dans le rôle des PTF une meilleure harmonisation des financements mis en place et leur complémentarité dans la promotion du PDC, intégrant les synergies intersectorielles. Sous ce rapport, il relève de la responsabilité des PTF, dans l'ensemble des projets soutenus de manière sectorielle ou transversale, l'intégration obligatoire de variables de mesure des performances spécifiques au PDC. Dans ce cadre, une commission PTF sera mise en place dont les modalités de fonctionnement et de contribution seront définies de manière consensuelle avec le Conseil municipal.

#### 4.3.4. Instruments de mise en œuvre

##### 4.3.4.1. *Le Plan Annuel d'Investissement*

A ce niveau, le Conseil municipal doit pour chaque année, extraire dans le Plan d'Actions Prioritaires, les actions à mener pour chaque année et le soumettre en conseil pour adoption. Une fois adopté puis adopté par l'autorité administrative, le PAI doit être mis en œuvre en identifiant clairement les différentes sources de financement des actions planifiées pour l'année. A la fin de chaque année, une évaluation est faite pour mesurer le niveau d'exécution du PAI et élaborer en conséquence le PAI de l'année suivante.

##### 4.3.4.2. *Le cadre de Suivi Évaluation*

Il doit définir très clairement les éléments suivants : i) Cadre de Mesure des Rendements du PDC ; ii) les méthodes de gestion des informations (collecte, traitement, stockage et diffusion) ; iii) le dispositif de suivi évaluation, avec une définition très claire des rôles et responsabilités des acteurs impliqués.

##### 4.3.4.3. *Le cadre de mesure des rendements du PDC*

Il doit fournir l'ensemble des variables de mesures que sont les indicateurs. Pour chacune de ces variables de mesures qui sont déclinées pour chaque niveau de la chaîne de résultats, des cibles seront fixées. Celles-ci traduiront les ambitions retenues par la Commune pour contribuer significativement à l'amélioration des conditions d'existence des populations. Ces ambitions se veulent alignées à la position stratégique qu'occupe le Commune dans le développement départemental.

##### 4.3.4.4. *La méthode de gestion de l'information*

Elle repose sur un ensemble d'outils dont des fiches de collectes d'informations, un Système d'Information Géographique (SIG) et un rapport de performance.

Les fiches de collecte d'informations seront gérées aux différents niveaux de production de statistiques (services techniques, projets de développement, autres acteurs sociaux).

Le SIG sera situé au sein de l'instance en charge de la mise en œuvre du PDC. Il permettra de paramétrer l'ensemble des données statistiques et créer toutes les relations dans la hiérarchie et la synergie des variables de mesure des progrès contenues dans le cadre de mesure des rendements. Ce qui favorise une information systématique des indicateurs et *in fine* l'analyse de leur évolution au regard des réalisations et des objectifs poursuivis.

##### 4.3.4.5. *Le Rapport de performance de la mise en œuvre du PDC*

Il est produit annuellement et permet de récapituler et d'analyser les progrès. Il s'appuie sur le cadre de mesure des rendements et du support de suivi automatisé.

##### 4.3.4.6. *Les instruments sectoriels de mise en œuvre*

Les acteurs sectoriels, disposent d'instruments spécifiques ou intégrés de mise en œuvre d'actions de développement. Ainsi, tous les projets sectoriels venant en appui au processus de développement de la Commune quel qu'en soit l'entrée devront

s'articuler au processus communal en indiquant de façon très claire leur contribution attendue dans l'atteinte des objectifs de développement communaux.

#### 4.3.5. Le Financement du PDC

##### 4.3.5.1. Évaluation des coûts

Les coûts relevant de la mise en œuvre du PDC sont évalués de manière générale dans le PDC, mais c'est à travers l'instrument de programmation opérationnelle qu'est le PAI (Plan Annuel d'Investissement), que les actions seront annuellement mieux budgétisées.

##### 4.3.5.2. Les Sources de financement

Les sources de financement du PDC sont multiples et multiformes, on peut cependant distinguer :

- Le financement par les collectivités locales (Communes, Conseil Départemental) à travers des ressources propres tirées de leur budget ;
- Le financement par l'État du Sénégal grâce aux budgets des Ministères sectoriels (Éducation, Santé, Hydraulique, Énergie, etc.), les Agences publiques et les Projets / Programmes nationaux;
- Le financement par des Partenaires Techniques et Financiers, bilatéraux ou multilatéraux ;
- Le Financement au travers de la coopération décentralisée ;
- Le financement au travers de la diaspora de la Commune résidant notamment dans l'union Européenne, en Amérique du Nord dans la CEDEAO et l'UEMOA ;
- À travers différentes taxes prévues par des lois à travers différents codes comme :
- [Le code de l'environnement](#)

Les dispositions de la loi N° 2001-01 du 15 Janvier 2001 portant code de l'environnement et de son décret d'application N° 2001-282 du 12 Avril 2001 constituent le cadre législatif et réglementaire fondamental régissant les activités ayant des incidences environnementales. La loi et son décret d'application traitent des procédures d'Étude d'Impact Environnemental (EIE).

- [Le code forestier](#)

La loi N° 98/03 du 08 janvier 1998 (partie législative) dispose, en son article L. 44, que « Toute exploitation minière, toute fouille altérant le sol et les formations forestières sont interdites dans les forêts classées, sauf autorisation du Ministre chargé des Eaux et Forêts. En dehors des forêts classées, elles doivent être autorisées par le Président du Conseil Départemental après avis du Conseil Municipal concerné. Le code précise que l'autorisation n'est accordée qu'au vu d'un dossier comprenant, entre autres, une étude d'impact sur le milieu effectuée par, le service des Eaux et Forêts, ou par toute autre personne physique ou morale agréée.